

## « Masâkin al-zilzâl » ou la cité du tremblement de terre

Bénédicte Florin

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/962>

DOI : [10.4000/ema.962](https://doi.org/10.4000/ema.962)

ISSN : 2090-7273

### Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 30 septembre 1995

Pagination : 11-56

ISSN : 1110-5097

### Référence électronique

Bénédicte Florin, « « Masâkin al-zilzâl » ou la cité du tremblement de terre », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 23 | 1995, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/962> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.962>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.

Tous droits réservés

---

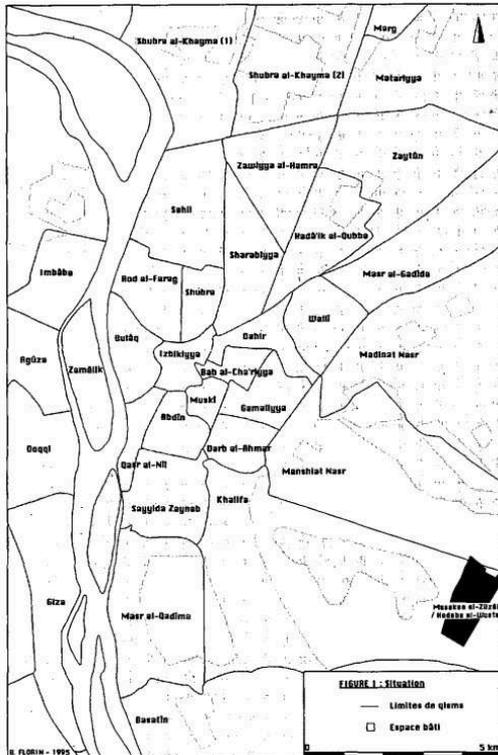
# « Masâkin al-zilzâl » ou la cité du tremblement de terre

Bénédicte Florin

---

- 1 Le 12 octobre 1992, un tremblement de terre (*zilzâl*) d'une amplitude de 5,6 sur l'échelle de Richter tue 208 personnes, détruit 800 immeubles et détériore 9.000 bâtiments, uniquement dans le gouvernorat du Caire<sup>1</sup>. Dans les jours qui suivent, une partie des sans-abri est hébergée et prise en charge dans des camps d'accueil organisés par l'armée à Qattamiyya, Helwan, Madinat al-Salâm et Haïkstep ; les autres s'installent dans des abris de fortune, trouvent refuge chez des parents ou dans les mosquées de leur quartier. Sous la pression de manifestations populaires, le gouvernement multiplie les déclarations d'intention quant au relogement des sinistrés.
- 2 Après avoir établi la liste des habitations détruites ou endommagées, les gouvernorats doivent fournir un logement à chaque famille : en novembre 1992, on évalue à 26.142 le nombre d'unités de relogement nécessaires (El Kadi, 1993. p. 178) ; en décembre, les Journaux font connaître la liste, par quartiers, des personnes ayant droit à un nouvel habitat. Dès avant cette date et Jusqu'en juin 1993, les familles seront progressivement dirigées vers différentes cités de la grande périphérie du Caire : *new-settlement* de Qattamiyya, extensions urbaines d'al-Nahda, Madinat al-Salâm, Dueqqa et enfin, Hadaba al-Wusta, surnommée par ses habitants « Masâkin al-Zilzâl » (littéralement, la « cité du tremblement de terre »).

Figure 1 : Situation



- 3 La présente contribution repose sur des enquêtes effectuées à Masâkin al-Zilzâl entre décembre 1993 et février 1994, puis en janvier 1995<sup>2</sup>. Composées de quatre parties, ces enquêtes abordaient en premier lieu la composition du ménage, les emplois et revenus des adultes et, éventuellement, des enfants. En second lieu, il s'agissait de reconstituer la trajectoire résidentielle des personnes interrogées et de leurs conjoints (raisons des déménagements, statut résidentiel à chaque étape, durée du séjour dans les résidences antérieures, caractéristiques de celles-ci). En troisième lieu, l'enquête abordait deux questions, qui se sont révélées interdépendantes, sur les personnes et les lieux fréquentés, ainsi que sur la fréquence et la raison des déplacements et visites et leur réciprocity éventuelle. Enfin, la dernière partie de l'enquête, plus ouverte, s'intéressait à la vie quotidienne à Masâkin al-Zilzâl, aux relations de sociabilité établies dans cet espace, à la présence de membres de la famille ou de voisins du quartier précédent.
- 4 En raison des changements survenus dans la cité, il pouvait être instructif de retourner voir, un an plus tard, les premiers enquêtés. Si la situation de certaines personnes nous a paru avoir peu évolué ou s'est même dégradée, pour d'autres, les efforts d'adaptation et la mise en œuvre de compétences originales, liées aux opportunités offertes par l'inachèvement de la cité, sont tout à fait remarquables.
- 5 Par le biais des récits de vie<sup>3</sup> et des trajectoires résidentielles, nous avons voulu savoir qui étaient les habitants de Masâkin al-Zilzâl mais aussi, à partir de quelques-unes de leurs pratiques socio-spatiales, comprendre les modalités d'appropriation d'un espace de vie que l'on pourrait croire marqué par le séisme, ou tout au moins, par la rupture relative à un « exil » sur « la montagne », dans une cité à la configuration singulière que ses nouveaux habitants, venus pour la plupart d'anciens quartiers du Caire, n'avaient pas encore expérimentée.

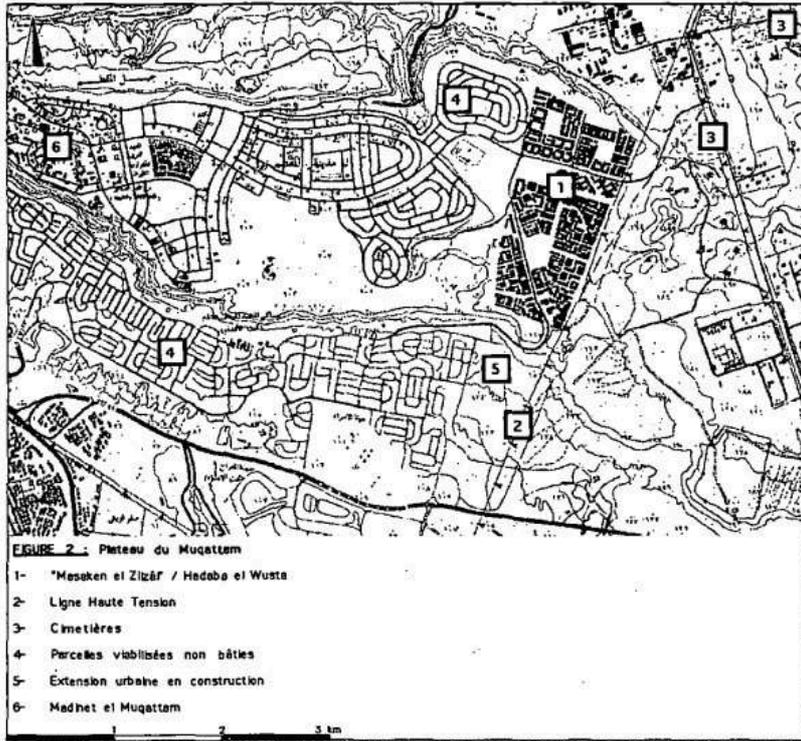
L'installation à Masâkin al-ZilzâlA propos du toponyme

- 6 La cité, située à l'extrémité est du plateau du Muqattam, s'appelle officiellement Hadaba al-Wusta, ou « plateau central », désignation qui se réfère à la morphologie de la falaise — le Muqattam — bornant la partie orientale du Caire. A ce toponyme toujours usité s'en est ajouté un autre, créé par ses habitants. A la question posée aux enquêtés (« Comment expliqueriez-vous à un habitant du Caire où vous résidez ? »), les réponses varient suivant les diverses modalités d'arrivée dans la cité. Les jeunes mariés ou les personnes relogées à la suite d'une « expulsion administrative » (opérations déclarées d'utilité publique) indiquent « al-Muqattam » puis « Hadaba al-Wusta », puis ajoutent le nom de la société de construction du bloc (Masâkin al-Giza, Masâkin Ezbeko, Masâkin Atlas, Masâkin al-Canal, etc.). En revanche, les personnes relogées dans ce quartier après le séisme l'appellent, à quelques exceptions près, Masâkin al-Zilzâl, « parce que ceux qui l'habitent sont tous venus ici à cause du tremblement de terre ; avant, ce nom n'existait pas... Et il n'y avait personne ici... » (Samîr)
- 7 Si tous les habitants de la cité n'utilisent pas le toponyme de « Masâkin al-Zilzâl », la prédominance, en termes quantitatifs, de familles relogées en ces lieux à la suite de la catastrophe du 12 octobre 1992 nous autorise à reprendre ici cette expression. Toutefois, on peut s'interroger sur sa pérennité : les appartements encore vacants sont destinés à abriter un autre type de population, dont les trajectoires résidentielles ne seront plus liées au séisme. Pour les jeunes mariés qui vivent d'ores et déjà dans cette cité, les connotations négatives attachées à ce toponyme — connotations qui renvoient en outre à des clivages plus profonds entre « relogés » et « accédants à la propriété » — interdisent déjà son emploi, et certains tiennent à préciser qu'« ici, ce ne sont pas les logements du tremblement de terre ». On peut penser qu'avec le temps, le souvenir du séisme et l'emploi du toponyme qui lui est attaché tendront à s'estomper.
- Une cité de logement social inachevée
- 8 Située à une dizaine de kilomètres à l'est de la Citadelle, Masâkin al-Zilzâl est une grande cité de logements en accession à la propriété (*tamlîk*), initialement destinés aux jeunes ménages à moyens et bas revenus. Planifiée par le gouvernorat du Caire pour la partie nord (201 blocs) et par l'Organisme général des coopératives de construction et d'habitat pour la partie sud (808 blocs), la mise en chantier de la cité a commencé en 1988. Elle compte 30.964 unités d'habitation, dont 20.016 unités à « faible coût de construction » bâties par l'Organisme général des coopératives et spécifiquement destinées aux populations à bas revenus (inférieurs à 250 £e mensuelles dans la nomenclature officielle : voir Jossifort, 1993). Si le projet d'ensemble est presque terminé, il reste de nombreux blocs en cours de construction et encore inhabitables. Au cours des premiers mois, les habitants, relogés dans des appartements inachevés, s'éclairaient au moyen de lampes à pétrole et allaient chercher l'eau à une fontaine située à l'entrée de la ville. Par la suite, en raison des travaux d'adduction, l'eau était régulièrement coupée dans certaines zones, comme nous avons pu le vérifier lors de plusieurs visites.
- 9 Au Bureau du logement de la cité, on estime à environ 10.000 le nombre de familles relogées en raison du tremblement de terre, tandis que 3.000 à 4.000 familles seraient venues à la suite d'une expulsion administrative ou encore de l'effondrement — antérieur au séisme — de leur habitat précédent. On compterait une proportion bien moindre de jeunes mariés, de « cas exceptionnels » —individus gravement handicapés, par exemple — ou de personnes ayant effectué une demande auprès du gouvernorat pour l'obtention d'un logement plus spacieux : sans doute moins de 2.000 familles au

total. Ces estimations sont confirmées, à quelques familles près, par le poste de police de la cité et par un des responsables du relogement au gouvernorat du Caire. Au grand maximum, 16.000 logements devraient donc être occupés de manière permanente, mais certains de leurs bénéficiaires résident ailleurs. De même, tous les appartements vacants ne sont pas nécessairement sans attribution et, dans certains blocs, les habitants confirment les visites épisodiques des futurs propriétaires. D'après les personnes interrogées sur le nombre d'appartements réellement occupés dans leur propre bloc, diverses zones, plus ou moins dispersées, sont totalement habitées ; d'autres restent à moitié ou aux trois quarts vides, et enfin, certaines parties de la cité, quelquefois assez vastes, sont entièrement désertes.

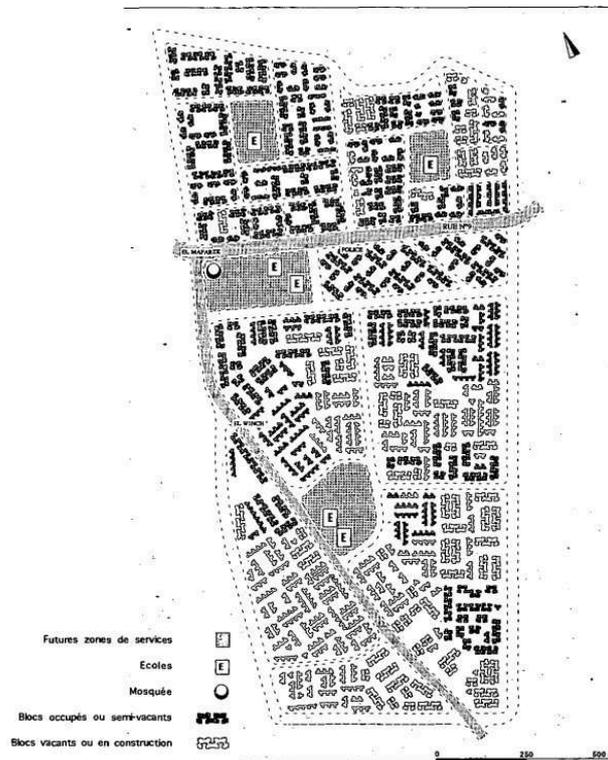
- 10 Si, pour les sinistrés du séisme, les loyers ne sont pas encore fixés, les « cas exceptionnels » et les jeunes ménages ont versé comptant une avance de paiement (entre 1.000 et 2.000 £e) et acquitteront pendant 30 ans — période à l'issue de laquelle ils deviendront propriétaires — un terme mensuel fixé aujourd'hui à 50,50 £e<sup>4</sup>. Les personnes ayant fait l'objet d'une expulsion administrative, indemnisées, ont satisfait à des avances de paiement s'échelonnant entre 4.200 et 5.000 £e et leur terme mensuel est actuellement de 63 £e. Ils seront propriétaires au bout de 27 ans. On peut estimer que pour ces trois catégories d'habitants, le coût total de l'appartement se situe entre 20.000 et 25.000 £e, tandis que pour les sinistrés, le montant des remboursements mensuels devrait être légèrement inférieur. Enfin, les appartements des blocs de Masâkin al-Koweit ont été attribués gratuitement aux victimes du tremblement de terre en situation matérielle très précaire.

Figure 2 : Plateau du Muqattam



B. FLORIN - 1995 (Fond de carte : Military Survey, 1991 / Relevés : B. Florin, avril 1995)

Figure 3: « Masaken el Zilzâl » / Hadaba el Wusta



- 11 D'après un ingénieur de la société Atlas, qui a édifié 4.500 unités de logement dans les parties nord et sud de Masâkin al-Zilzâl, le coût de construction s'élèverait à 94 £e le mètre carré pour des appartements de 52 m<sup>2</sup> (coût total : 4.888 £e) ou de 68 m<sup>2</sup> (coût total : 6.392 £e). Pour les sinistrés du tremblement de terre, le gouvernorat du Caire a acquis auprès de l'Organisme des coopératives un grand nombre d'appartements dans la partie sud de la cité ; après avoir cédé le terrain aux sociétés de construction — qui œuvrent pour les deux institutions —, le gouvernorat a acheté à ces sociétés, pour un montant de 13.000 £e, chaque appartement destiné aux « relogés ».
- 12 Aujourd'hui limitée au nord et au sud par la forme de la falaise, à l'est par une ligne à haute tension, la ville forme un rectangle d'environ 2 km de long sur 1 km de large. Comme on le constate sur la figure 2, la cité est relativement isolée : parcelles (à l'ouest) ou blocs vides (en contrebas, au sud) ou encore cimetières, à l'est... Les deux seules routes asphaltées relient Masâkin al-Zilzâl au Caire ; plusieurs lignes de bus publics et de microbus privés desservent la cité et, si le trajet est relativement long et le prix du voyage en microbus assez élevé, le nombre important de navettes facilite les allers-retours quotidiens vers le Caire. Les deux principaux arrêts de bus, al-Mafrîq et al-Winsh (la « grue ») servent également de points de repère aux habitants.
- 13 Les six écoles de la cité ont été construites très rapidement. Par contre, il manque encore un hôpital ou un dispensaire public, même si plusieurs médecins et dentistes ont ouvert des cabinets dans la cité, comme l'indiquent les panneaux accrochés sur les façades des immeubles. La poste aussi est absente ; quant aux téléphones, il y en a très peu — quelques boutiques offrent ce service — mais les lignes sont installées. A la mosquée principale située au carrefour, don du Koweit, s'ajoutent de petites mosquées édifiées de manière « non officielle » — selon l'expression du chef de la police — construites en briques ou en planches. Le marché principal, lui aussi « informel », est

relativement bien approvisionné ; marchands de fruits et légumes, de volailles, mais aussi quelques vendeurs d'ustensiles de cuisine, de vêtements, de chaussures, etc. On trouve, par ailleurs, de nombreuses boutiques disséminées dans la cité. Certaines, dont les loyers ne sont pas encore fixés, ont été attribuées à des commerçants qui avaient perdu leur fonds de commerce lors du tremblement de terre ; d'autres ont été achetées par des Cairetes qui ne résident pas sur place. Plusieurs cafés se sont installés au rez-de-chaussée des immeubles et un grand restaurant s'est ouvert à côté de l'arrêt de bus *wins*. De nombreux kiosques en bois construits et tenus par les habitants proposent des biscuits, des friandises, du sucre, du thé, des cigarettes, etc. Enfin, maints balcons en rez-de-chaussée ont été reconvertis en boutiques d'appoint et vendent un ou deux produits.

Itinéraires résidentiels et récits de vie : morceaux choisis

- 14 Selon la reconstitution des 93 trajectoires résidentielles, 17 personnes sont venues directement de leur lieu de naissance à Masâkin al-Zilzâl ; les 76 autres ont eu un ou plus d'un domicile intermédiaire entre leur lieu de naissance et l'arrivée dans la cité.  
Trajectoires résidentielles directes : quand les femmes hébergent leurs maris...
- 15 Hormis les jeunes mariés et deux célibataires, — l'un, instituteur, a été nommé dans la cité ; l'autre, qui se définit lui-même comme un « cas exceptionnel », a reçu un appartement en raison d'un grave handicap —, on pourrait supposer que les trajectoires directes du lieu de naissance vers la cité sont relativement rares, puisque le mariage implique plus ou moins rapidement, pour les époux, l'accès à un logement indépendant. Cependant, pour 13 couples, l'un des conjoints est resté dans la même résidence — celle de ses parents — jusqu'à l'arrivée du ménage dans la cité ; ceci implique que ni le mariage ni la naissance des enfants n'ont provoqué de « décohabitation ».
- 16 Parmi les différents types de cohabitation entre générations, l'hébergement, pendant des périodes parfois assez longues, de six hommes dans les familles de leurs épouses est lié pour cinq d'entre eux à l'incapacité de se procurer un logis indépendant et à l'impossibilité d'accueillir leur femme dans leur propre famille, comme l'usage le voudrait. C'est par exemple le cas de 'Ali qui laisse entendre, après de multiples détours, qu'il a cohabité pendant 12 ans avec sa belle-famille dans le gouvernorat de Minufiyya. Par la suite, lorsque sa mère, originaire de Sayyida Zaynab<sup>5</sup>, a reçu un appartement à Masâkin al-Zilzâl en remplacement du sien, « gravement fissuré par le séisme », 'Ali est venu vivre à ses côtés avec sa femme et ses enfants.
- 17 Les renseignements relatifs à l'âge des conjoints et à la date du mariage montrent qu'il ne s'agit pas de jeunes mariés en attente de « découvrir » un logement adapté à leurs ressources et cohabitant temporairement avec leur belle-famille, mais plutôt de couples dont la moyenne d'âge est de 43 ans pour les femmes et de 49 ans pour leurs époux. En général, le mariage de ceux-ci survient relativement tard, à plus de 30 ans. Pour ces hommes, l'impossibilité d'offrir un logement indépendant à leur épouse était sans doute liée davantage à leur situation socio-professionnelle très précaire qu'à la « crise du logement ». Baheya est venue vivre à Masâkin al-Zilzâl pour « gagner son indépendance ». Née en 1962 à Masâkin Zenhom (cité nassérienne située dans le secteur de Sayyida Zaynab), elle épouse en 1979 un menuisier du quartier voisin, qui s'installe dans sa famille à elle. En raison de la promiscuité et des disputes entre, d'un côté, les époux et leurs six enfants et, de l'autre, les parents et cinq frères et sœurs célibataires de Baheya, elle « achète » pour 6.000 £e, au bout de 15 ans de mariage, l'appartement

d'un « relogé » du tremblement de terre. Il s'agit là d'une transaction illégale : si les sinistrés du séisme peuvent renoncer au logement qui leur a été attribué, en aucun cas ils n'ont le droit de le vendre<sup>6</sup>.

- 18 Sept chefs de ménages sont passés de leur lieu de naissance à Masâkin al-Zilzâl sans avoir habité plus d'un an une autre résidence. Leurs épouses sont donc venues habiter avec leur belle-famille. Les cohabitations de ce type ne préjugent pas, bien sûr, du nombre d'étapes résidentielles de l'un ou de l'autre des conjoints et, au total, 22 personnes ont cohabité avec leurs beaux-parents après leur mariage. Seuls trois couples, à l'exemple de Baheya, ont pu accéder à un logement indépendant après un laps de temps de 12 ans en moyenne. Pour les autres, au moins jusqu'au tremblement de terre, on constate que les familles élargies demeurent groupées. Ainsi, Umm Ahmad est venue habiter dans la famille de son mari à partir de son mariage, en 1974. Lorsque leur logement de trois pièces à Charabiyya, partagé avec ses beaux-parents et la tante de son mari, est démoli par le séisme, ces derniers reçoivent respectivement un logement à al-Nahda et à Madinat al-Salam. Umm Ahmad, son époux et leurs quatre enfants sont alors relogés à Masâkin al-Zilzâl. Cet exemple de « décohabitation » directement liée au séisme concerne quatre des huit couples — toutes trajectoires confondues — résidant, au moment du tremblement de terre, avec leurs ascendants encore vivants ; pour les onze autres couples qui avaient vécu avec leurs ascendants, ceux-ci étaient décédés avant le séisme.

Les trajectoires à étapes résidentielles multiples

- 19 Les 76 itinéraires résidentiels à étapes multiples sont bien sûr plus complexes que les précédents mais, parmi eux, on peut déjà distinguer :
- 36 trajectoires qui comportent un domicile intermédiaire entre le lieu de naissance et l'arrivée à Masâkin al-Zilzâl ;
  - 33 autres qui admettent deux domiciles intermédiaires ;
  - 4 trajectoires imprécises ;
  - par ailleurs, seuls Sa'îd et son épouse ont connu trois étapes intermédiaires, déménageant de pièce en pièce à Bûlâq, quartier de leur naissance, avant d'arriver dans la cité ;
  - enfin, cas un peu exceptionnel, Muhammad, en raison d'une vie sentimentale mouvementée (trois mariages et un divorce), a changé six fois de domicile avant de s'installer dans la cité.
- Naître, se marier, déménager dans le même quartier
- 20 Sur un total de 76 individus :
- pour 58 personnes, l'une des étapes intermédiaires, de plus d'un an, entre le lieu de naissance et la résidence actuelle à Masâkin al-Zilzâl, est déterminée par le mariage ;
  - plus précisément, l'union maritale provoque la mobilité de 29 personnes, sur les 36 qui ont connu une étape intermédiaire unique ;
  - pour les 33 personnes qui ont connu deux étapes résidentielles avant leur arrivée dans la cité, le mariage est à l'origine du premier déménagement de 16 d'entre elles, et du second déménagement pour les 13 autres.
- 21 Parmi tous les couples interrogés, les conjoints de 25 d'entre eux sont originaires de la même ville ou du même village, de quartiers mitoyens ou du même quartier au Caire. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est que l'on se rencontre à la faveur d'une étape résidentielle intermédiaire, ce qui est arrivé pour 8 des couples interrogés.
- 22 Enfin, nous trouvons 12 couples dont les conjoints sont originaires de lieux différents et quelquefois éloignés l'un de l'autre. Malgré l'indiscrétion de nos questions — supportée

toutefois avec humour par nos interlocuteurs — sur les modalités de leur rencontre, nous apprenons que 4 d'entre eux sont cousins<sup>7</sup>, 4 se sont rencontrés par l'intermédiaire de membres de la famille vivant dans le quartier ou dans la région de l'un ou l'autre des époux, et que c'est l'entremise des sœurs des épouses qui a permis l'union de trois des autres couples. Quant au dernier couple, celui de 'Imad, natif de Bâb al-Nasr, et de sa femme, originaire de Wayli, leur histoire est atypique. Lorsqu'il a 16 ans, la pièce où il vit avec sa famille, à Bâb al-Nasr, s'effondre et la famille trouve une autre pièce à Bâb al-Shari', où elle demeurera pendant 20 ans. Lors du séisme, ce logement est gravement endommagé et les parents de 'Imad en reçoivent un autre à Masâkin al-Zilzâl, dans les blocs Sobhi Husayn. Il y rencontre sa femme, venue habiter les blocs al-Sa'îd de la cité pour les mêmes raisons. Le jeune couple cohabite d'abord avec les parents de 'Imad' et ses cinq frères et sœurs puis, à la suite de querelles, ils vont résider à Masâkin al-Sa'îd...

De la province à la capitale...

- 23 Sur toutes les personnes interrogées, 19 sont nées dans un gouvernorat de province et, parmi elles, 8 conjoints proviennent de la même région (Kafr al-Shaykh) ou de la même ville (Qena, Bani Swayf, Asiut). Mounira est la seule à s'être mariée avant son arrivée au Caire. Elle et son futur époux, nés à Bani Swayf, s'unissent en 1959 et rejoignent la capitale en 1967 « pour le travail, sans connaître personne » (le mari de Mounira a alors 37 ans). Installés à Wayli dans une pièce, ils y demeurent, avec leurs six enfants, pendant 25 ans jusqu'en décembre 1992, date de leur relogement à Masâkin al-Zilzâl. Dans le cas des trois autres couples, deux femmes sont venues, respectivement, de Kafr al-Shaykh et de Qena pour épouser leurs cousins au Caire et s'installer, pour la première chez son beau-père à Madinat Nasr, pour la seconde à Sayyida Zaynab, avec son époux. La troisième, née à Asyut, épouse aussi son cousin au Caire, les parents de chacun s'étant établis, en 1951 et à quelques mois d'intervalle, à Rod al-Farag.
- 24 Sur ces 19 personnes, 9 sont originaires de la campagne ou de petits bourgs ruraux, les 10 autres étant nées dans des villes de province. Il faut surtout retenir que ce sont 13 femmes qui ont migré au Caire contre seulement 6 hommes et, pour 8 d'entre elles, que c'est le mariage qui a déterminé leur venue dans la capitale, quelquefois récemment (quatre sont arrivées après 1982). Sur les 11 autres personnes — hommes et femmes confondus —, 6 ont migré avec leurs parents quand elles étaient très jeunes et 5 sont venues de leur propre gré pour gagner leur vie au Caire. Pour elles, les migrations s'échelonnent dans le temps mais l'on observe une prédominance d'arrivées entre 1955 et 1965, période correspondant au fort taux de croissance de la capitale.
- 25 Enfin, sur les 93 trajectoires, trois, y compris celle de 'Ali dont nous avons déjà parlé, ont comporté une étape intermédiaire dans un gouvernorat autre que celui du Caire.  
L'effondrement de la résidence intermédiaire, deuxième cause de déménagement
- 26 L'installation à Masâkin al-Zilzâl est liée, pour 49 personnes, à l'écroulement ou à la détérioration de leur résidence lors du séisme. Toutefois, 15 d'entre elles avaient déjà déménagé une fois avant leur arrivée dans la cité, en raison d'un précédent effondrement de leur logement. Si Khâlid est resté trois ans dans la rue avant de se marier et de partir vivre chez ses beaux-parents à Matariyya, sept personnes ont trouvé à se reloger à proximité de leur logement détruit. Quatre autres personnes ont été accueillies dans des cités d'hébergement situées dans le même quartier. Les dernières, enfin, n'ont pu se reloger à proximité de leur résidence écroulée car, comme l'explique Nagati qui vivait à Dahir, « il n'y avait pas de logement pour nous dans ce quartier,

c'était trop cher ». Après l'effondrement de son appartement en 1980, où il cohabitait avec la famille du propriétaire, Nagati surveille, pendant sept mois, ses meubles installés dans une tente en bas de son immeuble. Il loue ensuite une pièce à Izbât al-Haggana, quartier « informel » en grande périphérie, et y reste jusqu'en février 1993, date à laquelle il reçoit, « grâce au chef de quartier de Dahir », un appartement à Masâkin al-Zilzâl.

- 27 Pour la plupart de ces personnes, l'arrivée dans la cité n'est pas liée directement au tremblement de terre, puisque leur résidence s'était écroulée bien avant ce dernier, mais à leur relogement après une période d'attente assez longue, entre 7 et 12 ans. En définitive, trois personnes ont vécu à deux reprises l'effondrement de leurs résidences antérieures comme Târiq, né à Charabiyya. Lorsqu'il a 14 ans, l'appartement où vit sa famille s'écroule, entraînant le décès de ses parents. Trente-cinq ans après, le 12 octobre 1992, le second logement qu'il occupe avec sa famille s'écroule à son tour et Târiq est relogé en janvier 1993 à Masâkin al-Zilzâl.

Le cas des propriétaires

- 28 Les autres raisons qui provoquent des déménagements sont diverses : il peut s'agir du divorce des parents ou bien d'une décohabitation longtemps après le mariage. Pour sept personnes, le changement de domicile était motivé par le désir d'accéder à un logement plus vaste.
- 29 Plusieurs couples, en déménageant, ont accédé au statut de propriétaire. C'est le cas de Marwa, née à Tarifa (gouvernorat de Sohag), et de son mari né à Sayyida 'Aysha. Marwa se marie une première fois à Tahta. mais cette union, parce qu'elle est demeurée stérile, prend fin. Marwa se remarie et, en 1971, vient vivre au Caire, à Basatîn, où le couple loue une pièce pour 5 £e. Son mari construit alors deux petites pièces et un magasin sur un terrain voisin qui a le statut de *hikr* : en échange d'une somme annuelle par mètre carré occupé, ce statut légalise les installations de squatters qui se sont attribué, par mainmise, les terrains du gouvernorat ; il ne confère pas la propriété du sol. La demeure de Marwa, « quelque chose de simple », coûte au couple 2.000.£e. En raison de la construction de la *ring road*<sup>8</sup>, dont le tracé traverse Basatîn, les habitations du quartier sont détruites et l'on propose à chaque famille un logement à Masâkin al-Zilzâl. Le ménage, agrandi de trois enfants, reçoit 1.000 £e par pièce détruite en dédommagement. Mais lorsqu'il arrive dans la cité, l'Organisme des coopératives lui demande 4.200 £e d'avance auxquelles s'ajoutent les 63 £e de loyer. Cette avance représente une somme très élevée pour de nombreux ménages : Marwa a dû « vendre les meubles, la télévision, le réfrigérateur, le four, bref, tout ce qu'(elle) avait, pour pouvoir venir ici ». Elle a d'ailleurs choisi d'habiter le rez-de-chaussée du bloc « parce que le rez-de-chaussée et le 6e étage sont moins chers, c'est 4.200 £e ; les autres étages, c'est 5.000 ».
- 30 La situation est plus complexe pour 'Abd al-Fatah et sa famille : celui-ci, originaire de Qena, arrive au Caire à 17 ans pour y travailler ; il y épouse sa cousine, née elle aussi à Qena. Entre 1953 et 1982, ils résident à Sayyida Zaynab. Pendant cette période, 'Abd al-Fatah, qui travaille comme maçon, part régulièrement en Libye et parvient ainsi à mettre de l'argent de côté. A partir de 1982, il commence à construire un immeuble de cinq étages à Basatîn :
- 31 « J'ai acheté ce terrain de 152 m<sup>2</sup>, un terrain occupé par mainmise... Sadate avait dit que si quelqu'un occupait un terrain de cette manière, il lui donnerait ce qu'il fallait pour vivre, alors j'ai vendu mes terres au Sa'îd (sud de l'Egypte) pour construire ici.

Cela nous a coûté plus de 100.000 £e et on a mis un an pour le faire. On ne savait pas qu'il y allait avoir un projet (la construction de la *ring road*) ni que le terrain était *hikr*, donc on n'avait pas le reçu du *hikr*. J'ai lu dans le journal *al-Akhabâr* que les gens de Basatîn pourraient toucher 13 millions de £e de dommages et intérêts, mais nous, on n'a rien touché puisqu'on n'avait pas ce reçu. J'ai proposé de payer le *hikr* pour les années passées, mais ils n'ont pas voulu (...). Il y avait l'eau, le téléphone, l'électricité, c'était un immeuble de luxe. J'ai reçu une lettre du gouvernorat du Caire et ils m'ont versé 61.000 £e de dommages et intérêts, mais je veux être remboursé des frais de construction. J'ai déposé une plainte et quelqu'un est venu faire des vérifications, mais sans résultat. On attend le reste du versement des dommages et intérêts pour acheter un autre appartement. Si on les reçoit aujourd'hui, on part demain. Cette histoire m'a rendu malade, et depuis, je ne paye plus rien. Ils m'ont demandé 5.000 £e et je ne les paye pas, ni les 63 £e de loyer. Cela me coûte 12 £e d'amende par mois, mais je ne paierai rien. Je préfère partir à Basatîn, même dans une seule pièce, même dans un cimetière. »

- 32 Quel que soit le statut d'occupation du sol (*hikr* ou non) et du logement (propriétaire ou locataire), les habitants expropriés ou expulsés de Basatîn, qui se désignent comme « expulsés administratifs », ont reçu des dédommagements en fonction du nombre de pièces qu'ils possédaient. Certains ont tenté de trouver un autre logement mais, comme l'explique 'Abd Allah qui a cherché dans le même quartier : « Les pas-de-porte étaient très chers, au moins 8.000 £e pour un petit appartement ; personne ne nous a obligés à venir ici, mais on nous l'a conseillé. » Presque tous les habitants du quartier ont donc été relogés dans les blocs construits par la société Atlas et se retrouvent voisins. 'Abd al-Fatah connaît environ 30 à 40 familles de Basatîn et, parmi elles, tous ses locataires, qui lui avaient payé des pas-de-porte et des loyers assez élevés...
- 33 Nous n'avons rencontré que sept ménages propriétaires de leur logement antérieur. Comme Marwa et 'Abd al-Fatah, ils viennent de Basatîn, excepté Hoda, dont la belle-famille était propriétaire, depuis plusieurs générations, d'une maison à Shubra et qui s'est installée avec ses enfants à Masâkin al-Zilzâl à cause du tremblement de terre. Que va-t-il advenir du terrain de Shubra ? « La maison », dit-elle, « n'existe plus. Le tremblement de terre l'avait endommagée, elle a été démolie. On a gardé le terrain mais on ne peut pas reconstruire, il faut de l'argent ; et puis il y a beaucoup d'héritiers, c'est compliqué. Peut-être qu'on pourra vendre plus tard ? (...) Les autres habitants de cette maison sont tous partis ; il y a trois familles ici dans notre bloc, les autres sont à al-Nahda. » Un des responsables du relogement des sinistrés explique : « Pour les propriétaires, rien n'a encore été décidé ; ils ont le droit de reconstruire leur maison, mais on ne sait s'ils pourront garder leur logement au Muqattam. De toute façon, ils auront beaucoup de difficultés pour reconstruire, cela coûte très cher. Les gens, au Caire, ne peuvent avoir deux appartements, à cause de la crise du logement ; c'est la loi. »<sup>9</sup>.
- 34 Parmi toutes les personnes interrogées, locataires ou propriétaires, seuls Hoda et Sultan ont plusieurs résidences : la première a investi dans deux appartements à 'Ayn Shams en prévision du mariage de ses fils, et le second a conservé sa pièce de Darb al-Ahmar, endommagée par le séisme et qui abrite aujourd'hui sa fille handicapée. De nombreux appartements de la cité, bien qu'attribués, restent inoccupés ou ne sont visités qu'épisodiquement par leurs destinataires. C'est le cas de Nafisa, hébergée chez son fils à Muhandîsîn. Sans doute une part importante de ces visiteurs est-elle, comme

Nafisa, accueillie par un membre de la famille, et probablement y a-t-il une bonne proportion de futurs jeunes mariés attendant d'achever les travaux d'intérieur avant de s'installer, comme 'Azza, venue six mois après le versement de l'avance de paiement. Mais la question reste posée pour les autres « absents » : s'agit-il de locataires qui continuent à résider dans leur logement endommagé, ou de propriétaires qui ont pu reconstruire rapidement leur habitation tout en obtenant un logement<sup>10</sup>, ou encore de spéculation immobilière, comme on l'observe couramment dans les villes nouvelles égyptiennes ?

- 35 Que dire, enfin, du grand nombre de logements vacants dans les blocs de Masâkin al-Kuwayt ? Certains de ces appartements, achetés 15.000 £e chacun par le Koweït à l'Organisme des coopératives, destinés aux victimes du tremblement de terre et inaugurés en grande pompe par de hautes personnalités, ont été attribués gratuitement à quelques sinistrés en situation précaire ; mais qu'en est-il pour les autres logements de cette catégorie ?

Une cité caractérisée par l'hétérogénéité sociale

- 36 Ce n'est pas le statut d'occupation du logement antérieur — en propriété ou en location — qui témoigne des disparités sociales à Masâkin al-Zilzâl. Ainsi, Marwa et son mari avaient économisé sou par sou pour construire les deux pièces et le magasin de Basatîn et, selon eux, « le loyer ici, c'est le plus dur : cela fait treize mois qu'on ne paye pas les 63 £e, parce qu'on ne gagne pas assez ». Le statut de locataire ne révèle rien non plus de la situation socio-économique, en raison des lois successives bloquant les loyers<sup>11</sup> et de leur faible montant dans les quartiers anciens et centraux : les locataires pouvaient résider dans de grands appartements aussi bien que dans une pièce sur un toit, tout en payant un loyer identique et en ayant des salaires comparables.
- 37 L'expatriation n'est pas automatiquement un principe de différenciation sociale efficace : grâce à elle, 'Abd al-Fatah a construit son immeuble et 'Abd Allah s'est acheté un taxi et a installé son épouse à Basatîn après avoir payé 5.000 £e de pas-de-porte. Mais pour Khalid, parti travailler clandestinement en Arabie Saoudite, et Sultan, les bénéficiaires de l'expatriation sont restés médiocres. Sultan, maçon, est toujours demeuré dans la pièce louée sur un toit à Darb al-Ahmâr, malgré huit allers-retours d'un an en Irak. Malade, il a utilisé ses économies pour se soigner, pour aider sa fille handicapée et payer le mariage de son autre fille, qui habite aujourd'hui avec lui, ainsi que son mari et leur bébé : « Ici, ce qui est le mieux, c'est l'appartement. Mais le pire, c'est de ne pas pouvoir payer le loyer. A Darb al-Ahmâr, je n'avais qu'une pièce, mais je payais 2 £e. Ici, je ne mange que des fèves et du pain. Si tu n'as pas d'argent, tu ne peux pas manger du mouton... On manque de travail. Enfin ici, c'est bien, grâce à Dieu... J'ai soixante ans et Je ne crois pas que je resterai ici encore soixante ans... »
- 38 Ce qui est, en revanche, significatif des écarts de niveau de vie des habitants et de la relative hétérogénéité sociale que l'on observe à Masâkin al-Zilzâl, ce sont les caractéristiques du logement précédent ainsi que les emplois des chefs de famille, le travail des enfants et le chômage des jeunes.

Le logement précédent

- 39 Sur les 48 domiciles antérieurs, 20 sont constitués d'une seule pièce, abritant parfois plusieurs générations et, fréquemment, les parents et l'un ou l'autre des frères et sœurs du chef de famille. C'est, par exemple, le cas de Mahmûd, locataire d'une pièce à Khalifa où il résidait avec ses parents, sa sœur, son épouse et leurs quatre enfants. La moyenne

d'occupation de ces logements est très élevée puisque l'on compte 5,9 personnes par pièce. Hormis deux pièces, aucune de ces chambres ne comporte de cuisine et de salle de bains indépendantes. Celle-ci est partagée, quand elle existe, avec d'autres locataires qui peuvent être aussi des membres de la famille et on va chercher l'eau chez un voisin, aux étages inférieurs ou encore à la fontaine.

- 40 Seul le domicile de Hala n'était pas relié au réseau électrique. Locataire, pour 10 £e, d'une pièce à Basatîn, elle partageait la salle de bains avec le propriétaire qui habitait la pièce contiguë, et ramenait l'eau « dans un récipient qu'elle portait sur sa tête en s'éclairant à la lampe à gaz ». Toutefois, si l'on s'intéresse aux logements plus vastes, on constate que, respectivement, quatre — non reliés à l'eau courante — et six d'entre eux ne disposaient pas non plus de salle de bains et de cuisine indépendantes. En fait, dans les logements plus grands, nombre de familles cohabitent aussi avec les grands-parents, les parents, des collatéraux ou le propriétaire. Baheya vivait à Zenhom avec ses parents, ses cinq frères et sœurs, son mari et ses six enfants dans ce qu'elle décrit comme étant un « deux pièces avec couloir ». On dénombre 15 logements composés de deux chambres, avec ou sans *sala* — pièce où l'on reçoit et où se déroulent les occupations familiales —, cuisine et salle de bains indépendantes. Quant aux autres appartements précédents, ils étaient plus spacieux et l'expression « super luxe » que 'Abd al-Fatah emploie pour décrire son immeuble de Basatîn est reprise par d'autres personnes : « Ma vie ici a changé du tout au tout. C'est que j'habitais dans un appartement super luxe, grand, avec des balcons. Ici, la ville est nouvelle, les bâtiments sont nouveaux, les appartements ne sont pas finis. » ('Abd Allah).
- 41 Nous avons déjà évoqué ci-dessus les phénomènes de « décohabitation » liés aux modalités de relogement des Cairetes sinistrés : si certaines familles élargies se sont installées à Masâkin al-Zilzâl avec les ascendants ou les collatéraux, d'autres ont été séparées et leurs différents membres relogés soit dans un appartement ou un bloc voisins, soit dans une autre cité du gouvernerai du Caire. De même, les enfants mariés qui résidaient avec leurs parents avant le 12 octobre 1992 ont obtenu des logements indépendants. Ainsi, pour la plupart des familles, l'arrivée au Muqattam coïncide avec l'obtention d'un logement plus grand, qui comporte une salle de bains indépendante et l'accès à l'eau courante et dans lequel, logiquement, la promiscuité est bien moindre que, dans le logement précédent : « Ici, ça va. Ce qui est difficile, c'est de payer le loyer, parce que mon mari gagne 95 £e par mois. Mais à présent, on habite un appartement indépendant, vaste, avec l'eau, l'électricité... » (Hala).
- 42 La situation est pourtant quelque peu différente pour les neuf couples qui hébergent aujourd'hui leurs enfants mariés — après installation dans la cité — et les enfants de ceux-ci. 'Imad, qui loge chez les parents de son épouse, tente de trouver un logement à Manshiat Nasser : « J'ai vu des logements qui coûtaient 5.000 £e de pas-de-porte et 50 £e de loyer. C'est trop cher, je ne peux pas emprunter pour payer une somme pareille. 50 £e, c'est un tiers de mon salaire, et même si le pas-de-porte coûtait 1.000 £e, où trouver cet argent ? Je veux partir, même pour habiter une toute petite pièce ; plus tard, j'espère que je trouverai plus grand. » Les autres enfants mariés s'accordent également à dire que les pas-de-porte et les loyers sont trop élevés. Quoi qu'il arrive, les chances pour ces jeunes couples de trouver un logement dans le quartier d'où ils viennent semblent très réduites et, dans le cas des enfants mariés qui ont pu se procurer un logement ailleurs, tous vivent dans des quartiers périphériques « informels », relativement récents, situés dans le gouvernorat du Caire : les deux filles mariées de

Umm Magdi sont parties de Mar Girgîs, l'une à Dar al-Salâm, l'autre à Istabl Antar, plus au sud. L'aînée, en visite à Masâkin al-Zilzâl, explique : « Le terrain et la maison d'istabl Antar appartiennent à ma belle-mère. Mon mari a construit l'appartement, c'est la maison de toute la famille ; chacun construit son appartement (...). Ma sœur est locataire, elle habite tout près ; Dâral-Salâm, ce n'est pas très loin de chez moi. On s'est installés là-bas parce que le quartier est populaire et parce que (le terrain) était libre. » Enfin, on trouve dans 14 ménages des enfants célibataires de plus de 25 ans : ce phénomène, non spécifique à Masâkin al-Zilzâl, est en partie lié aux prix élevés des pas-de-porte et des loyers, ce qui rend malaisé, sinon illusoire, l'accès à un logement indépendant pour les jeunes Cairetes aux moyens financiers limités, et ce qui repousse d'autant l'âge de leur mariage.

L'emploi : les *arzuqi*, les enfants apprentis et le chômage des jeunes

- 43 Parmi les 48 chefs de famille, 14 sont *arzuqi* et disent travailler « 'ala bâb Allah » (si Dieu le permet) : « *Arzuqi*, mot dialectal, dérive de la racine *razaqa*, signifiant 'pourvoir à sa subsistance', 'gagner son pain'. La racine *razaqa* a une connotation religieuse : c'est, par exemple, la nourriture que Dieu procure aux oiseaux. En ce sens, l'emploi conjugué du terme *arzuqi* avec les expressions telles que « 'ala bâb Allah » (...) confirme l'idée que cette subsistance est, dans une certaine mesure, indépendante de la volonté humaine, qu'elle dépend en partie de la providence divine... Plus prosaïquement, selon cette acception, on n'occupe pas un travail, un emploi, mais on exerce certaines tâches en vue de survivre. » (Deboulet, 1994, p. 234) Certains de ces *arzuqi*, comme le mari de 'Abir qui « se démène tous les jours pour trouver son gagne-pain », n'ont pas de formation professionnelle précise et effectuent toutes sortes de travaux ; d'autres sont spécialisés dans un domaine donné (peinture, menuiserie, etc.). Leurs salaires sont très variables, et si le mari de Amal gagne environ 20 £e par semaine comme menuisier, l'époux de Nadia, lui aussi menuisier, parvient à des émoluments hebdomadaires qui peuvent atteindre une cinquantaine de livres. Être *arzuqi*, malgré la précarité qu'implique la recherche quotidienne d'un emploi, ne signifie pas automatiquement que le salaire soit inférieur à celui que procure un emploi fixe : Sa'îd, travaillant dans un atelier de plomberie, dit gagner 50 £e par semaine.
- 44 Quant à Nagati, son activité lui fait parcourir la ville : « Avant, Je vendais du poisson à Shubra. En 1980, le magasin s'est écroulé. Maintenant, le vendredi, je vais à Imam Shafi'î, parce qu'il y a un marché là-bas. Le mardi et le jeudi, Je vais au marché de Munib, à Giza, et j'achète de petites choses que je revends à Imam Shafi'i. Ce que je gagne, je le dépense tout de suite pour manger. » Quatre hommes ont deux emplois : c'est le cas du mari de Hala, pompier à Sayyida Zaynab le matin et employé dans une fabrique de sacs le soir, ou encore celui de Nadia, fonctionnaire au ministère des Affaires sociales jusqu'à 14 heures et menuisier *arzuqi* ensuite. Muhammad, instituteur, sans avoir véritablement un double emploi, arrondit ses fins de mois en dispensant des cours privés aux enfants de la cité.
- 45 Lorsqu'on évalue les revenus des chefs de famille, peu d'entre eux atteignent les 200 £e mensuelles et encore moins dépassent ce montant : cela concerne 6 d'entre eux travaillant dans des entreprises privées et trois fonctionnaires, qui gagnent 250 £e par mois.
- 46 Si le mari de Samia, retraité, touche à ce titre une pension de 150 £e, un nombre relativement élevé de chefs de famille, sept sur un total de 48, sont sans emploi parce que malades. Ces familles vivent grâce aux salaires de leurs enfants ou de leurs gendres.

Ainsi, ce sont les deux filles de Sha'bân, « malade des poumons à cause des tanneries » où il était journalier, qui font vivre la famille en rapportant chacune 20 £e par semaine comme aides-couturières à 'Ataba. Enfin, nous ne savons pas de quoi vit Rafat. Agé de 37 ans et ferblantier dans une usine à Sharabiyya, il explique : « Travailler dans cette usine m'a rendu malade. Quand je suis parti, je n'ai eu ni pension ni indemnités (...). Mes deux fils ont cessé d'aller à l'école à cause de ma maladie, en raison du coût de l'école et des cours privés (...). L'aîné (âgé de 14 ans) travaille maintenant chez un bijoutier au Muski. Il y va tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, sauf le dimanche. Il ne gagne pas encore d'argent parce qu'il vient de commencer ; il apprend. » L'épouse de Rafat déclare, comme la plupart des femmes de Masâkin al-Zilzâl, ne pas travailler, et il est vrai que si certaines d'entre elles ont créé leur propre emploi dans la cité, seules quatre femmes sont salariées.

- 47 Presque tous les enfants sont scolarisés : quelques-uns dans le quartier où ils résidaient précédemment, mais surtout dans les diverses écoles de Masâkin al-Zilzâl. Pourtant, dans six familles (sur les 41 qui ont des enfants), l'un des enfants au moins n'est plus scolarisé, le plus âgé ayant 15 ans. 'Aleya explique que « Tariq (10 ans) refuse d'aller à l'école parce qu'il a été choqué par le tremblement de terre. Nous étions dans la maison quand le plafond s'est écroulé. Il est intelligent mais il refuse de continuer ses études. Il m'aide à la maison et pour la vente de biscuits (sur un étal, devant le bloc). Mustapha (14 ans) a quitté l'école et travaille chez un menuisier à Bab al-Khalq. Il ramène 17 £e par semaine ; il part à 7 heures le matin et revient le soir à 9 heures. Que peut-il faire d'autre ? Il n'y a pas de travail ici. Les deux autres sont à l'école. J'ai montré le certificat de décès de mon mari pour ne pas payer l'école, mais les cours privés, je suis obligée de les payer 6 à 10 £e par mois et par matière. »
- 48 Nombreuses sont les personnes, quand on aborde le sujet de l'école, à se plaindre du prix des cours privés et de leur caractère quasi obligatoire pour obtenir les examens, mais presque toutes se plient à cet effort financier important. Quant aux « salaires » des enfants-apprentis, ils constituent un appoint indispensable aux revenus des ménages les plus défavorisés et, comme le précise 'Abir, habitant un appartement gratuit de Masâkin al-Koweit en raison de sa situation matérielle précaire, « les écoles, c'est comme la viande. Si tu veux en manger, il faut avoir de l'argent ; nous, on n'en mange pas... »
- 49 Le nombre de jeunes sans emploi paraît aussi élevé, chez les familles ayant des enfants adultes, quand on sait que la plupart sont diplômés de l'université ou possèdent une formation professionnelle : dans cette situation, on compte 13 jeunes femmes et 10 jeunes gens, tous célibataires. Ainsi, sur les quatre enfants de Tafida, deux filles, diplômées de la faculté de commerce, et un garçon, titulaire d'un diplôme professionnel, « attendent à la maison » : « J'ai obtenu mon diplôme en 1987, mais je ne travaille pas, parce que le gouvernement embauche (dans le secteur public) ceux qui ont fini leurs études en 1983. Donc, j'attends. Peut-être qu'en 1998, j'aurai une lettre (d'embauche)... Mais à ce moment-là, Je serai mariée, in cha' Allah ! » (la fille aînée de Tafida). Pour les jeunes femmes, l'espoir de se marier et de fonder une famille rend moins nécessaire la recherche d'un travail, mais pour les jeunes gens, trouver un emploi paraît essentiel, comme l'explique le fils aîné de Munîra, âgé de 28 ans : « Je cherche un emploi dans n'importe quel quartier. Avant, j'avais travaillé pendant trois ans dans une filature à Shubra al-Khayma. Quand on s'est installé ici, j'ai dû arrêter parce que c'était trop loin. Ensuite, j'ai fait de petits travaux un peu partout. Je cherche

encore, mais c'est difficile de trouver un emploi. Le problème, ici, c'est le travail et les transports. » Le fils de Samîra, peintre, a tenté de travailler à Masâkin al-Zilzâl : « Cela fait six mois que je cherche un emploi, n'importe où, n'importe lequel... Je ne travaille plus depuis que je suis ici. J'ai peint seulement deux appartements pour des voisins. Je manque de relations ici. Avant, je travaillais pour un entrepreneur à Sharabiyya, mais maintenant il n'y a plus rien à faire, le marché (du travail) dort. Je reste à la maison parce que les transports sont trop chers (...). J'avais mis un panneau (sur le bloc) pour proposer mes services. Le panneau est resté accroché pendant un an mais les clients ne sont pas venus. »

Le problème des loyers

- 50 Pour les ménages qui, en raison de la modicité de leurs ressources, sont en position instable, sinon indigente, la question du terme à payer chaque mois se pose dans toute son acuité. Presque toutes les personnes interrogées à ce sujet se réfèrent au loyer qu'elles payaient dans leur logement précédent et font appel à la compréhension des plus hautes autorités de l'État. Samîr, carreleur, déclare : « 11 y a un mois (en janvier 1994), une personne du Bureau du logement est venue et m'a demandé de payer 50 £e par mois, rétroactivement, à partir de juin 1993. J'ai pensé partir car je ne peux pas payer le loyer, l'eau et l'électricité. J'avais très peur de devoir payer cette somme. Ce monsieur m'a dit que le loyer était fixé et qu'il ne pouvait pas en discuter avec moi. Je payais 4 £e ; aujourd'hui, 50 £e tous les mois, ce n'est pas possible. Le lendemain, je suis allé au Bureau du logement. Le responsable m'a dit de payer plus tard. Je peux payer au maximum 25 £e. Mais si on me demande de payer davantage, qu'est-ce que je fais ? Le gouvernement sait que je payais 4 £e, pourquoi me demande-t-il de payer maintenant 50 £e ? Tu as vu 'Aleya (une voisine), peut-elle payer 50 £e ? Peut-être que moi j'y arriverai, mais elle ? »
- 51 'Aleya, en janvier 1994, nous déclare ; « Il y a une affiche, sur la porte du Bureau du logement, annonçant que le loyer sera de 50 £e par mois. Ce n'est pas possible de payer cette somme. Je pourrais payer 10 £e. Je n'ai que ce que je vends, et dans les autres blocs, il y a des femmes dans la même situation. » En février 1994, elle ajoute : « Le responsable du Bureau est venu me demander de payer les 50 £e alors que Moubarak a dit, à la télévision, que les loyers n'étaient pas encore fixés pour nous. Les gens des autres blocs ont manifesté. Ceci se passait avant le discours de Moubarak. Moubarak sait qu'on ne payait que 3 £e par mois avant et qu'on ne peut pas payer 50 £e aujourd'hui. Si le loyer était de 25 £e, ce serait raisonnable. Si c'est plus, je ne pourrai pas payer ; 25 £e, c'est déjà beaucoup. » En décembre 1994, le montant des loyers est fixé pour 'Aleya et ses voisins : « En janvier, il faudra régler le loyer, l'eau et l'électricité. Je dois payer pendant 18 mois deux fois le prix du loyer, pour le temps que j'ai passé ici gratuitement. Le loyer est fixé à 30 £e sans l'eau ni l'électricité (...). La plupart des gens ne peuvent pas payer 60 £e et ils ne sont pas d'accord. Ils veulent déposer une pétition et je la signerai aussi. Au début, les sociétés (de construction) demandaient 50 £e. Quand le président l'a su, il a dit que personne ne devait payer. Il y a eu une enquête. J'ai décidé d'aller me plaindre avec les autres au bureau du quartier. La vie à Khalifa était plus facile, tout était moins cher. Sous Nasser, on pouvait manger de la viande... »
- 52 Sha'bân se met en colère à l'évocation des loyers : « J'ai entendu dire que ce serait 50 £e. C'est trop cher : avant, Je payais 1,80 £e. Comment payer 50 £e plus l'eau et l'électricité ? Il faut que ce soit gratuit comme à Koweït (les blocs de Masâkin al-

Koweït). Je connais des gens là-bas et je sais que c'est gratuit pour eux, pourquoi pas pour nous ? On est dans la même situation. C'est Moubarak qui a tout fait pour qu'on vienne ici. Que Dieu le garde. (...). Et aussi le premier ministre. Et aussi Clinton et Mitterrand. Que Dieu les garde. Dis-leur merci pour nous. C'est à cause d'eux qu'on est ici. Le gouvernement reçoit des dons (pour le tremblement de terre) mais il garde tout, il se met tout dans la poche et ensuite, il me demande de payer 50 £e ! Ce sont des fils de chien ! On est dans un cimetière, on n'est pas morts mais on vit dans un cimetière ; avant on était dans le monde. Et je dois payer 50 £e pour ça ? Pour finir ma vie ici ? Ce sont des fils de chien ! » Le fils d'Umm Ahmad, quand un voisin lui dit qu'« il faudrait que ça soit gratuit partout », trouve une justification à la gratuité des logements de Masâkin al-Kuwayt : « C'est gratuit pour eux parce que ce sont des cas difficiles. Leurs maisons se sont effondrées et ils ont tout perdu, ils ont été blessés. Ce sont des cas difficiles... Nous, on peut payer un peu. Peut-être 20 £e (par mois), pas plus, parce qu'avant on ne payait rien. »

- 53 Rares sont les habitants (hormis les jeunes mariés et les « expulsés administratifs ») qui payent déjà leur terme, mais pour la plupart, le montant de celui-ci est effectivement fixé entre 40 et 50 £e, excepté à Masâkin Ezbeko où, comme le dit 'Aleya, les habitants devront verser 30 £e, et à Masâkin al-Canal, où le loyer est de 35 £e. En ce qui concerne les mois passés sans payer, les situations diffèrent et, semble-t-il, des négociations au cas par cas avec le Bureau du logement permettent d'échelonner le remboursement.

#### La mixité sociale

- 54 Si nous avons privilégié, pour appréhender la composition sociale de Masâkin al-Zilzâl, certains indicateurs comme les caractéristiques du logement précédent, l'emploi des chefs de famille et leurs salaires, le travail des enfants ou encore le chômage des jeunes, il est certain que d'autres critères peuvent être pris en compte. Ainsi avons-nous abordé la question de la scolarisation des enfants, mais le niveau d'éducation des adultes est également significatif. De même, l'examen attentif du niveau de confort des logements peut être révélateur : nous avons noté, lors des enquêtes, tout ce que nous pouvions entrevoir du mobilier, de la décoration, des différents appareils électriques, etc. Ces signes ne sont sans doute pas aussi superficiels qu'il y paraît à première vue, surtout lorsque l'on sait la place prise, par exemple, par la télévision dans la vie quotidienne. Marwa n'est pas la seule à avoir vendu sa télévision, son four, son réfrigérateur et ses meubles pour payer les 4.200 £e demandées par l'Organisme des coopératives, et la plupart des appartements sont aménagés très simplement (quelques lits et divans, une télévision, un réfrigérateur, un réchaud à gaz), mais 8 d'entre eux sont dépourvus de ces commodités minimales. Chez 'Aysha ou chez 'Aleya, on ne voit que quelques ustensiles de cuisine, l'indispensable réchaud et des couvertures pour le couchage.
- 55 Le montant des dépenses quotidiennes témoigne aussi des écarts de niveau de vie, même si les habitants s'accordent pour se plaindre du prix des denrées alimentaires, plus élevé qu'au Caire. La plupart vont chercher une fois par mois, dans leur quartier de résidence précédent, les *tamwin*, produits de base subventionnés par l'État. La distance reste pourtant grande entre certaines familles : par exemple 'Ateya qui, pendant le Ramadan, va avec sa mère et ses enfants « prendre son *iftâr* le repas de la rupture du jeûne, servi gratuitement à qui en a besoin), à Sayyida 'Aysha ou à Sayyida Nefisa, devant la mosquée », ou encore Muhammad : « La vie est difficile ici ; on ne peut pas s'offrir de Coca parce que c'est cher. C'est 25 ou 30 piastres à Sayyida 'Aysha, et ici, 45

piastres. Et pour acheter des vêtements et des chaussures ? Le pain aussi est cher. Il coûte 10 piastres mais il n'est pas bon ; à Sayyida 'Aysha, c'est 5 piastres et il est bon. Tout est cher parce que les vendeurs achètent leurs marchandises au Caire pour les revendre plus cher ici. Je suis obligé de vivre ici, c'est comme ça. Si à Sayyida 'Aysha, je manque de quelque chose, je peux demander aux voisins. Ici, tu vois bien, les gens sont pauvres. A qui je demande de l'aide ? Pour vivre, on se serre la ceinture. »

- 56 S'il existe plusieurs lignes de partage qui rendent compte de la mixité sociale à Masâkin al-Zilzâl, il en est une qui semble essentielle, c'est celle qui sépare les jeunes mariés, ainsi que les personnes qui ont effectué une demande de logement auprès du gouvernorat, des familles relogées à la suite du tremblement de terre ou des personnes expulsées en raison d'une opération d'aménagement déclarée d'utilité publique. Pour les premiers, le changement résidentiel intervient à un moment important du cycle de vie, le mariage, et représente un événement voulu, une stratégie mise en œuvre (accéder à un logement indépendant ou plus grand) qui peut aller de pair avec un désir de mobilité sociale. Pour les sinistrés du 12 octobre 1992, la venue à Masâkin al-Zilzâl est le résultat d'une mobilité résidentielle forcée, quasi indépendante de leur volonté, ne correspondant à rien d'autre qu'à un événement de quelques secondes mais qui a bouleversé fondamentalement leur vie. On peut dire sans trop se tromper que, n'eut été le séisme, la majeure partie de la population actuelle de la cité n'aurait jamais accédé à ce type de logement.
- 57 Les « relogés du tremblement de terre » ont chacun leur propre histoire, mais l'hétérogénéité sociale au sein de ce groupe est quelque peu atténuée par des origines sociales relativement comparables, comme l'ont montré leurs trajectoires résidentielles qui passent par les quartiers populaires anciens et centraux, ou encore les statuts professionnels et le montant des revenus des ménages. Le contraste entre cette catégorie d'habitants et les jeunes mariés n'en paraît aujourd'hui que plus grand et, sans aller jusqu'à affirmer, comme Umm Ahmad, qu'« ici, plus tard, ce sera un quartier populaire », on peut reconnaître que la prédominance quantitative des premiers sur les seconds fait qu'effectivement, Masâkin al-Zilzâl ne peut être comparée aux villes nouvelles égyptiennes, qui abritent plutôt ce que l'on appelle les « classes moyennes »<sup>12</sup>.
- 58 La dissemblance entre « jeunes mariées » et « relogés » transparait aussi dans les discours. Ainsi, 'Azza, tout en précisant que « dans cette zone, il n'y a pas de rescapés du tremblement de terre, mais seulement des jeunes mariés », ajoute : « Ces gens (les rescapés) jettent leurs ordures dans la rue, parce qu'ils le faisaient avant. Grâce à Dieu, je me suis habituée à vivre ici. »
- 59 Certes, au sein des « relogés », d'autres facteurs de différenciation existent aussi, liés à des positions sociales distinctes. Nafisa, bien qu'ayant obtenu un appartement en raison du tremblement de terre, vit à Muhandisin chez son fils, expatrié en Arabie Saoudite, et vient de temps en temps au Muqattam : « A vrai dire, j'espérais vivre au Muqattam, mais quand les victimes du tremblement de terre sont arrivées des quartiers populaires, j'ai changé d'avis. Quand ils se sont installés, il y a eu des ordures, le marché est *'achwaiyya* (désorganisé) et les gens ont dégradé la ville. Je préfère ne pas avoir de relations ici. » Hoda, « relogée » elle aussi mais « plus riche », reste la plus virulente : « 99 % des gens sont *zift* (mauvais), il y a des insultes et des disputes. Notre famille a une meilleure situation, on est différents. On ne peut pas avoir de relations avec les gens ici, le niveau est différent, la moralité différente. »

- 60 Toutefois, parmi les « relogés », il est rare que l'argument émis pour expliquer les différences de statuts soit ouvertement lié à la position sociale de l'autre. Par exemple, on justifie les disputes entre habitants par le fait que « tout le monde vient de quartiers différents, chaque quartier a son atmosphère. A Sharabiyya, il y a un comportement, ici un autre » (Târiq), ou encore : « Le pire, ce sont les disputes ; avant, il y en avait beaucoup, parce que chacun est d'un quartier différent de celui de son voisin, les gens ne se connaissaient pas. C'est mieux depuis qu'il y a le poste de police. » (Umm Ahmad) Si l'on en croit le mari de Hâla, les disputes seraient spécifiques à Masâkin al-Zilzâl ; « Quand il y a une dispute ici, c'est très grave, c'est avec des couteaux. Il y en a beaucoup parce qu'on met ensemble des gens de différents quartiers, et il n'y a pas de liens entre eux. A Basatîn, il n'y avait pas de disputes parce que les gens se connaissaient bien. » Ce type de comparaison est repris par plusieurs autres personnes. Quant à Muhammad, il reprend le même argument mais ajoute : « Les gens des abattoirs (quartier de Sayyida Zaynab). on ne peut pas avoir de contacts avec eux. On ne peut pas oublier leur origine. Le nom (abattoirs), ça suffit pour que tu comprennes qu'on n'a pas de relations avec eux... Mais il y a aussi des gens de Sayyida Zaynab qui sont bons à 100 %. » (Muhammad vient de se rappeler que son voisin, présent au moment de l'enquête, vient du quartier dont il parie...)
- 61 Si l'on peut parier d'hétérogénéité sociale dans la mesure où les habitants de Masâkin al-Zilzâl ont des trajectoires résidentielles et sociales distinctes, la cité et ses habitants ne rentrent pas dans un cadre fixé une fois pour toutes. L'on peut se demander si, malgré la jeunesse de la ville et de son peuplement, les modalités d'inscription dans un espace, les pratiques d'ajustement à une situation nouvelle, les relations de sociabilité participent du début « d'une histoire, d'un long investissement matériel et mental, de principes d'organisation, qu'il s'agisse d'habitat, de hiérarchies sociales, de rapports avec les groupes voisins » (Roncayolo, 1990) qui construisent le « territoire ». Masâkin al-Zilzâl, une nouvelle citadinité ? Représentations et images de la ville Le rôle de la localisation : « Ici, c'est la montagne... »
- 62 Comme nous l'avons vu, la spécificité de Masâkin al-Zilzâl est de réunir dans un même espace des populations socialement différenciées en raison, entre autres, des diverses modalités d'accès au logement. Dès lors, il est évident qu'il faut distinguer les jeunes mariés, pour lesquels l'option résidentielle est liée en partie au statut social et aux représentations qu'ils se font d'un espace de vie *choisi*, des « relogés » à la suite du séisme ou d'une « expulsion administrative ». Pour ces derniers, le caractère *imposé* — par la catastrophe et/ou par les autorités publiques — de leur mobilité résidentielle justifie un discours qui relève d'un sentiment d'exclusion, de mise à l'écart, sous-entendant qu'ils ont le droit de tenir de tels propos puisqu'ils n'ont pas choisi d'être là. Pourtant, cette attitude est parfaitement compatible avec l'autre facette du discours faisant apparaître tous les avantages acquis avec l'installation dans la cité, ou encore, l'affirmation que « c'est une ville d'avenir ».
- 63 Les termes qui reviennent le plus fréquemment dans les commentaires des habitants sur leur espace de vie sont ceux de « montagne » et de « désert », étroitement associés à la configuration de la cité et à son aspect sablonneux, dû à son inachèvement : « Je me suis habituée à ce quartier », déclare Layla (42 ans), « même si je regrette al-Husayn. J'ai vécu 24 ans là-bas et je ne pense pas que je resterai ici aussi longtemps. On est prisonnier ici : on habite dans la montagne et on ne voit que ça. » Fâruq, qui habite à l'extrémité nord-est de la ville, déclare : « Il n'y a pas d'hôpital, pas de téléphone. Si

mon fils est malade, il faut descendre à la Citadelle. Comme tu vois, il n'y a rien qu'on puisse aimer ici. Je suis venu malgré moi. Regarde par la fenêtre, tu vois les cimetières ? C'est mauvais. Mais puisque le gouvernement nous a jetés ici, on reste. »

- 64 Pour parler de la cité, les personnes interrogées se réfèrent spontanément à leur quartier d'origine ou à leur quartier de résidence précédent. Ainsi, Samîr ; « Si je pouvais, je retournerais à Sayyida 'Aysha. A ma place, tu ferais la même chose. Je suis né là-bas, j'y suis resté 30 ans. Et du jour au lendemain, je me retrouve ici... J'étais habitué à vivre là-bas. Ce quartier, c'est pour l'avenir... Si tu regardes par le balcon, tu vois du sable, le désert... Là-bas, tu vois la Citadelle, les terrasses des cafés (,,). Si j'étais jeune marié, je pourrais m'installer ici, mais pour moi, c'est différent. Sayyida 'Aysha, c'est le plus beau des quartiers. J'aime tout à Sayyida "Aysha. Là-bas, je peux descendre dans la rue à 4 heures du matin pour acheter quelque chose. Ici, ce n'est pas possible, il fait froid et les magasins sont fermés. C'est la montagne ici. »
- 65 Si la localisation de la cité joue un rôle indéniable dans l'impression d'être « relégué » sur la « montagne », il ne faut pas surestimer ce facteur. Le sentiment de mise à l'écart relève tout autant, sinon davantage, des difficultés de la vie quotidienne, d'une ségrégation sociale autant que spatiale ; même si, dans ce qui leur apparaît comme étant une relation de cause à effet, les habitants associent l'image qu'ils ont de la « ville » et leur nouvelle vie à Masâkin al-Zilzâl : « J'aime bien ici, mais je suis venue malgré moi. J'étais obligée. Maintenant, je m'y suis habituée. La ville est belle ; le plus dur, ce sont les transports. La vie est chère. Les gens ici ne peuvent pas vivre. » (Zaynab) Ou encore, « en bas (à Imbâba), avec 3 £e, Je pouvais manger. Ici, même avec 5£e, je ne peux pas... Ici, c'est la montagne. Qui peut descendre faire ses courses ? En bas, mes voisins, c'était ma famille, mes oncles, mes tantes. Ici, ce sont des étrangers. » ('Abîr)
- 66 Le sentiment d'exclusion résulte aussi de l'inachèvement des infrastructures, du manque d'équipements (hormis les écoles) et de loisirs et de leur pendant, à savoir l'accès difficile à la centralité urbaine. Dans la hiérarchie de « ce qui manque ici », on commence par l'hôpital, comme le dit Mahmûd : « Il y a des médecins ici, mais dans la journée seulement. Si quelqu'un est malade, il lui faut payer pour descendre (au Caire), sinon il attend le lendemain ou il meurt... » Vient ensuite l'absence de bureau de poste, de téléphones publics, de lieux de divertissement comme le cinéma, les clubs de sport, les jardins. Les cafés existent en petit nombre, mais « on n'y va pas parce qu'on ne connaît personne. » On se plaint aussi de l'insécurité nocturne : « Il n'y a pas de lumière dans les rues, c'est dangereux la nuit » ; les voies ne sont pas asphaltées et « on tombe dans des trous », les coupures d'eau sont fréquentes en raison des travaux et « rendent la vie fatigante »...
- 67 Le point noir, pour les habitants, reste les transports : presque tous ceux qui ont un emploi travaillent au Caire. L'insuffisance des moyens de transports (trois lignes de bus et quelques microbus) et leur prix relativement élevé réduisent à l'indispensable — travail et courses, qui deviennent alors l'occasion de rendre des visites.— les allers-retours effectués au Caire. Cette distance est « socialement vécue, dans la mesure où les différents groupes sociaux vivant dans le même espace urbain construisent leur existence quotidienne selon des logiques dissemblables (...). L'usage de l'espace, au-delà des conditions matérielles qu'il suppose, a son principe dans les dispositions qui organisent les modes de vie. Pour les différentes classes sociales, le mode d'appropriation de l'espace urbain est révélateur de la logique de ces dispositions et,

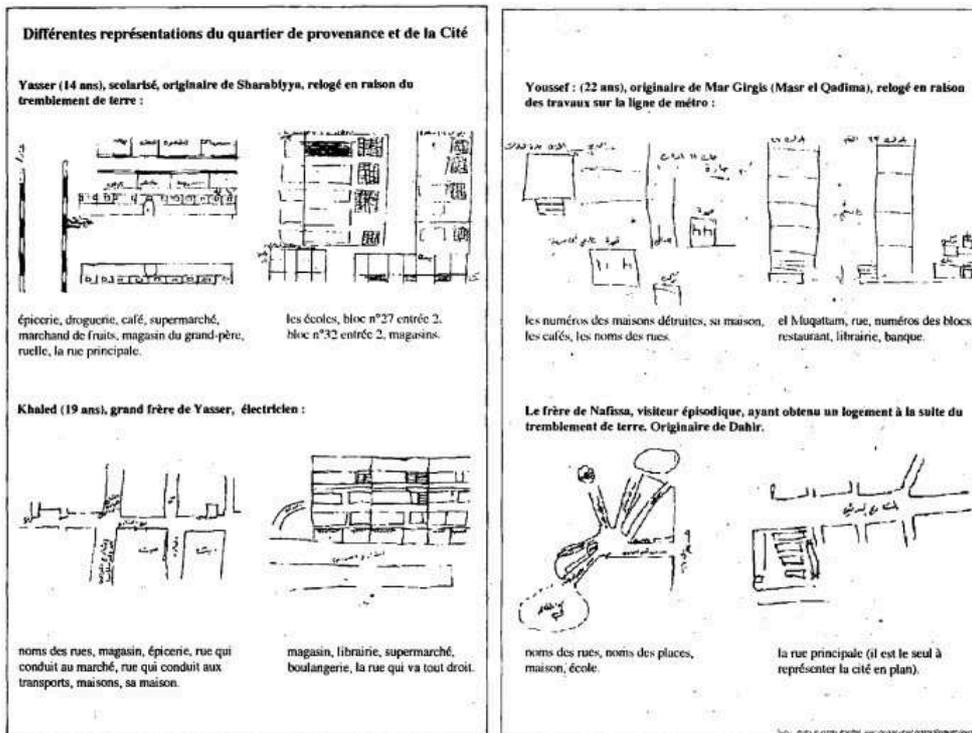
singulièrement, en ces questions d'espace, du sentiment d'avoir le droit de disposer de la ville ou de celui d'avoir à se tenir à sa place » (Pinçon-Chariot, Preteceille, Rendu, 1986. p. 167). Ainsi, les propos des habitants sur, par exemple, les écoles de la cité « dont le niveau est bas » — ce qui explique que l'on mette les enfants dans les écoles privées ou écoles de langues du Caire — ou sur l'absence de club de sport, de cinéma, etc., sont-ils étroitement liés à la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent. Ici encore, la différence entre les jeunes mariés et les « relogés » est frappante : 'Azza, jeune mariée, se plaint de l'absence de « loisirs » que devrait lui offrir la cité où elle a choisi de vivre, et qu'elle estime être un droit du citoyen.

L'intériorisation d'un « modèle urbain » : « Ici, c'est une ville d'avenir... »

- 68 Albert Lévy insiste sur la nécessité de prendre en compte la localisation des types d'habitat dans l'espace urbain, leur valeur positionnelle dans l'espace. S'il s'intéresse surtout à la mobilité résidentielle voulue, et non subie, ce qu'il en dit paraît approprié à nos propos sur les jeunes mariés : « (...) La quête résidentielle (est) aussi une quête de valeurs, d'images, de représentations, de qualités urbaines, inscrites dans l'espace et qui guident les parcours résidentiels. » (Lévy, 1994. p. 100) Mais que signifient ces valeurs, ces représentations et qualités urbaines pour les « relogés » ? N'ont-elles pas aussi un sens quant au modèle urbain, en particulier pour ce qui est du type d'habitat qu'offre la cité à ses habitants et des modes de vivre qui en découlent ?
- 69 La cité, dans ce qu'elle comporte de nouveau et de spécifique — sa situation, sa morphologie, son type d'habitat — incarne un modèle urbain particulier plus ou moins intériorisé par ses habitants. L'image des villes nouvelles égyptiennes, les valeurs qu'elles représentent, les avantages qu'elles évoquent sont amplement véhiculés par les médias et au travers des syndicats professionnels qui recrutent les futurs habitants.
- 70 A Masâkin al-Zilzâl, les exemples illustrant les changements liés à l'obtention d'un nouveau logement sont multiples : « Je me suis adapté au quartier, c'est calme. Chacun a sa vie, chacun ferme sa porte. A Khalifa, ce n'était pas pareil, on partageait le logement. Chaque famille occupait une pièce et on partageait la salle de bains. Il y avait plus de relations. Ici, chacun chez soi. C'est le logement qui veut ça. » (Husayn, « relogé »). « La vie ici est belle, le quartier est beau et j'ai un appartement « comme ça » ! Il n'y a rien qui me déplaît dans ce quartier. A Imam Shaff'i, c'est un quartier populaire, les gens sont toujours ensemble. Par exemple, là-bas, on me demande ce que je mange, ce que je bois. Ici, personne ne me demande rien, et je préfère. » (Nadia, « relogée ») « Ici, le logement n'est pas *'achwâ'i* (informel) comme à Manshiat Nasser. Il y a du soleil. J'aime le calme. Le problème, ce sont les rues non asphaltées, et puis, il y a des gens qui n'ont pas d'argent. Mais c'est un beau quartier. » (Ayman, jeune marié) « Nous sommes bien ici- A Basatîn, l'eau du robinet n'était pas bonne, elle se mélangeait avec celle des égouts. Ici, l'eau coule bien, il y a de la pression. Ce sont de bons logements et la ville va s'améliorer, il y aura bientôt de l'asphalte partout, et les jardins seront achevés. » (Le mari de Hala, « relogé »).
- 71 Cette intériorisation du modèle urbain est, pour les habitants, vécue quotidiennement au travers de leurs activités, leurs cheminements dans la cité, leurs habitudes, leurs modes d'habiter, etc. Pour tenter d'avoir un aperçu de ces pratiques urbaines, nous avons demandé aux enquêtes de représenter sur une feuille blanche l'endroit où ils habitent<sup>13</sup>. Le nombre élevé de refus — Justifiés par des raisons telles que : « Je ne sais pas écrire », ou simplement « Je ne sais pas » — ne permet pas de déduire de ces dessins des pratiques ou des représentations qui seraient collectives. Ces représentations

individuelles se sont enrichies de croquis représentant l'espace de vie ou l'habitat précédant l'arrivée dans la cité. En définitive, le résultat ne se réfère pas véritablement aux « cartes mentales », selon l'acception usuelle, qui montreraient une image quelque peu globale de la cité, des pratiques ou des cheminements dans la ville. Il s'agit plutôt d'évocations de l'espace habité, « de perceptions des formes et de l'esthétique urbaines » (Brun, 1994, 57). Si les croquis n'offrent pas seulement une image du bloc où l'on habite et comprennent aussi, de manière plus ou moins détaillée, les magasins à proximité, les blocs voisins, la rue, etc., ce qui prend le plus d'importance et de place sur la feuille reste quand même la reproduction des logements affirmée par une représentation verticale, et non en plan, montrant la répétition des étages, des fenêtres et des balcons.

#### Différentes représentations du quartier de provenance et de la Cité



- 72 Par ailleurs, la comparaison entre la représentation de la résidence actuelle et celle de la résidence antérieure doit être associée aux pratiques spatiales et sociales des habitants dans ces lieux respectifs. Les différences d'échelles entre les premières et les secondes en sont l'un des révélateurs : pour la résidence actuelle, on choisit une grande échelle qui finalement fait ressortir surtout les blocs auxquels on ajoute éventuellement, sans les localiser réellement dans l'espace, les endroits proches où l'on va (comme l'école ou les magasins voisins). Aucun de ces dessins n'indique, par exemple, le marché, la mosquée, un café, l'arrêt de bus, sans doute parce que ces services sont éloignés de l'immeuble où l'on habite — il peut alors être difficile de savoir où les placer sur le papier —, mais sans doute plutôt parce que, spontanément, ce ne sont pas des éléments très importants pour décrire où et comment on vit. Par contre, l'échelle des croquis du lieu de résidence antérieure est plus réduite, ce qui permet d'indiquer, outre l'habitat, le café où l'on allait, le magasin du grand-père, la mosquée, la rue principale, etc., autant d'éléments qui appartiennent à un espace de vie

plus large et sans doute différemment approprié ou intériorisé parce qu'on y a vécu longtemps.

Habiter la cité : un nouveau statut ?

- 73 De l'accès à un logement « neuf », « solide », « grand », qui propose un confort certain (l'eau courante, l'électricité) procède aussi une nouvelle forme de la vie quotidienne : le « calme », « l'atmosphère pure », les « portes fermées aux voisins » qui font que l'on est « tranquille chez soi », etc. En même temps, de nombreux habitants se plaignent des « ordures des voisins » ou de la saleté des rues car « certains ne veulent pas payer pour les poubelles ». Réflexion liée à une proximité sociale non désirée (Nafisa disant que ce sont les victimes du tremblement de terre qui ont dégradé la ville) mais peut-être davantage à l'idée que l'on se fait de la ville nouvelle, à l'image qu'elle est censée représenter — pour l'observateur extérieur, mais aussi pour ce que l'on désirerait soi-même qu'elle représente — et, de manière sous-jacente, au nouveau statut que la cité doit conférer aux habitants. Cela n'implique pas que ce nouveau statut soit tangible, comme l'expliquent, commentant la phrase de P.-H. Chombart de Lauwe — « Un changement total, en l'occurrence le passage à un nouveau type d'habitation meilleur, fait émerger de nouveaux désirs et de nouveaux comportements » —, J.-C. Chamboredon et M. Lemaire : « Pour raisonner ainsi, il faut, on le voit, oublier que l'accès aux nouveaux logements est différencié, que les aspirations se mesurent aux possibilités objectives, que les conditions de logement et de voisinage ne suffisent pas à transformer la position sociale et enfin que les changements sociaux ne se réduisent pas à des changements dans les esprits. » (Chamboredon et Lemaire, 1970, p. 16). L'association entre la nouvelle position résidentielle<sup>14</sup> et une évolution du statut social, dans le sens ascendant (Ayman dit bien que les logements ne sont pas *achwâ'i* comme à Manshiat Nasser, quartier populaire s'il en est), répond sans doute pour les jeunes mariés à une aspiration ; pour les autres, le changement radical, rapide et contraint de leurs conditions de logement n'est pas nécessairement porteur d'un changement social : « L'installation dans un logement nouveau fournit une sorte d'épreuve de l'aptitude ou de l'incapacité à accéder à un autre mode de vie (...), de leur côté, parce qu'il est difficile de transporter ou de reconstituer l'ensemble d'expédients et d'équilibres fragiles sur lesquels reposait souvent leur budget, les catégories les moins favorisées peuvent se retrouver dans une situation encore plus précaire où le rapprochement et la confrontation avec des groupes plus favorisés nourrissent le sentiment de relégation et l'impression de ne pas être à la hauteur des exigences du logement nouveau. L'installation a donc un effet de rupture pour les groupes les plus défavorisés, cependant qu'elle autorise chez les autres le développement d'un style de vie propre (...). Les différences entre les groupes qui coexistent dans le grand ensemble s'en trouvent renforcées, et d'autant plus que, dans ce contexte, la similitude apparente des conditions de logement est de nature à renforcer les mécanismes de différenciation. » (Chamboredon et Lemaire. 1970, p. 22) Ce dernier point peut être illustré par les transformations inégales apportées à leur logement par les habitants de la cité.

L'appropriation de l'espace De l'intérieur à l'extérieur

- 74 Lorsque les rescapés du séisme, les expulsés administratifs ou les jeunes mariés arrivent à Masâkin al-Zilzâl, ils s'installent dans des appartements dotés d'un grand espace et d'une salle de bains, le second œuvre se limitant à la porte d'entrée et aux fenêtres. Les finitions (peinture, revêtement de sol), la cuisine et les cloisons

intérieures sont laissées à la charge des habitants qui, dès qu'ils le peuvent et selon leurs moyens, divisent leur logement en plusieurs pièces, effectuent les travaux de peinture, aménagent une cuisine, changent la porte d'entrée, carrellent la salle de bains, etc. Ces diverses transformations, effectuées à différents degrés chez les habitants — à l'exception des familles les plus démunies —, rendent souvent compte d'une certaine originalité et d'un désir de personnalisation de l'intérieur, mais aussi de l'extérieur du logement. A ce titre, le remplacement des portes d'entrée originelles par des portes en bois massif ou incrustées de motifs, ou encore le carrelage multicolore des balcons, visible d'en bas, renvoient à ce que l'on donne à voir de soi (Hannerz, 1983, p. 258) et sont la marque d'une volonté de distinction : " L'habitat est aussi, bien entendu, le support des identités sociales, de l'identification à une classe sociale ou à un groupe culturel. Il constitue un registre privilégié de distinction, au sens où l'entend Bourdieu » (Bonetti, 1994, p. 38). A l'intérieur de l'appartement, on élève des murs recouverts d'un parement de plastique imitant la pierre de taille, ou encore on construit des cloisons avec des arcades ; lorsque les moyens financiers sont limités, on accroche un simple rideau pour diviser la pièce principale. Le mobilier, la décoration, les représentations religieuses sont autant d'éléments qui particularisent l'espace intérieur et indiquent que l'on est :

« Chaque lieu habité peut faire l'objet de différents modes d'investissement et servir de support à une grande variété de constructions identitaires. Il n'existe donc pas de rapports mécaniques entre les caractéristiques de l'espace et le symbolique qui s'y projette. L'espace manifeste une grande plasticité polysémique et, même sur le plan social, sa signification n'est pas figée (...) » (Bonetti, 1994, p. 36).

- 75 Des différents types d'appropriation individuelle de l'espace extérieur, la création de jardins en est le plus spectaculaire dans une ville encore en chantier où les engins de construction continuent à creuser des tranchées entre les blocs, où les tas de pierres se disputent aux tas de sable. Hâla, qui habite un rez-de-chaussée, a construit un petit jardin d'environ 20 mètres carrés entouré de planches et de cartons : « J'ai fait un jardin pour avoir une belle vue, pour élever des poules, planter de la salade et des radis. » Le voisin de Mahmûd, présent au moment de l'enquête, explique : « J'ai fait un jardin (entouré de grillage) en bas du bloc, puis j'ai mis des plantes (grimpantes). Tu as vu par le balcon ? Elles montent jusqu'à ma fenêtre, au 6e étage. Je préfère les espaces verts à la montagne. » L'appropriation des espaces extérieurs peut aussi être collective. Le fils de Hoda s'est ainsi chargé d'édifier une des petites mosquées « non officielles » de la cité : « Aujourd'hui, il y a beaucoup de mosquées ; il n'y a qu'une mosquée officielle, on a construit les autres par nos propres moyens. Ce sont les gens qui les font. Ils donnent de l'argent — ce qu'ils veulent ou ce qu'ils peuvent — et un comité s'occupe de la construction. Les mosquées aident les gens. Par exemple, quand l'hiver a commencé, on a distribué des couvertures. On leur donne aussi de l'argent pour le Ramadan. Le Ramadan, c'est difficile ici parce qu'il n'y a pas grand chose. »<sup>15</sup>
- 76 Les espaces entre les blocs et les petites places servent de terrains de jeux aux enfants et adolescents, comme l'explique 'Abîr : « Les enfants ont oublié leur quartier d'origine, ils jouent au ballon devant les blocs. Je peux les surveiller de la fenêtre et je suis tranquille. Les enfants sont un moyen de connaître les voisins. La dame d'en bas, je l'ai rencontrée grâce à mon fils. Ensuite, quand je suis allée chercher mon mari (parti pendant trois jours à cause d'une dispute), elle a gardé mes trois enfants. » Le jeudi soir, quand se célèbrent des mariages dans la cité, on peut tendre des guirlandes électriques d'un immeuble à l'autre, installer devant le bloc des mariés deux fauteuils sous un

auvent en tissu, des chaises pour les invités, et dessiner sur le sol, à l'aide de copeaux de bois colorés, les initiales des futurs époux.

Appropriation de l'espace et pratiques d'ajustement à une nouvelle situation

- 77 Avec les jardins, la création de kiosques — petites boutiques en bois — et de points de vente sur les balcons des rez-de-chaussée, sur de simples tables ou à même le sol, témoigne d'une grande capacité d'adaptation. Indispensable complément aux revenus de certains ménages, le commerce est une opportunité essentielle et souvent nouvelle, surtout là où la concurrence n'est pas trop forte, en particulier dans les parties excentrées de la cité. Fârûq a installé une table en bas de son bloc : « La table, ça marche de temps en temps. J'achète les produits en gros à l'arrêt de bus. Chaque boîte de biscuits, je l'achète 40 piastres, pour le chocolat, c'est 50 piastres (une demi-livre). J'achète par exemple pour 5 ou 6 £e (au total). Je revends un peu plus, mais le maximum que j'arrive à gagner c'est 10 £e par jour (...). J'ai eu l'idée de faire cela pour gagner un peu d'argent. A Dueqqa, je ne le faisais pas parce que je travaillais, ce n'était pas nécessaire. » Fatma, séparée de son mari, a trouvé une autre solution à ses problèmes financiers : « J'achète des vêtements au Muski ou à 'Ataba une ou deux fois par semaine, des pyjamas, des choses comme ça. Je les revends ici à crédit. Tu vois ce qu'elle porte ? (Fatma désigne la femme de Sa'îd) C'est moi qui le lui ai vendu. C'est comme ça qu'on se connaît (,,). J'ai commencé il y a un mois, maintenant j'ai 6 ou 7 clients. Je gagne un peu d'argent. » D'autres femmes évoquent l'idée de vendre quelques produits — idée qui a peut-être germé en observant les activités de leurs voisines—telle Amal : « J'ai beaucoup de projets ici, mais je manque d'argent. Je voudrais acheter des bonbons, des biscuits ou un kiosque (...). Je ne faisais pas cela à Daher parce que là-bas il y a beaucoup de boutiques, ici non. C'est l'occasion (...). Je vends du kérosène. Un camion passe me donner un bidon qui coûte 5 £e. Je gagne 1,50 £e par bidon. C'est mon idée, c'est pour aider mon mari. La plupart des femmes font ça ici parce qu'on manque de tout, c'est que la ville est nouvelle. » Certaines d'entre elles, faute d'avoir un petit capital de départ, ne peuvent mettre leur projet à exécution.

Figure 4 : Appropriation des espaces extérieurs



- 78 La situation de 'Aleya, rencontrée la première fois derrière une petite table présentant quelques produits alimentaires, installée devant l'entrée de son bloc, a bien évolué en l'espace d'un an : « Je vends de petites choses devant l'immeuble en prévision du loyer et des frais des enfants. Dans les blocs d'à côté, d'autres femmes font de même. Ce que je gagne, je le dépense pour manger (,,). Il y a un marchand de sel qui vient ici, je lui en achète et je le revends ; les autres produits, je les achète au Caire, comme le riz et les macaronis. » (janvier 1994) « J'achète les produits près de l'école. Par exemple, des biscuits. Dans un paquet, il y en a 24, je paye le paquet 2,10 £e puis je revends chaque biscuit 10 piastres ; les gens les achètent. Peut-être qu'un jour, incha' Allah, j'aurai un kiosque... » (février 1994) En décembre 1994, soit près d'un an plus tard, 'Aleya nous annonce : « J'ai cessé de vendre parce que j'ai été malade. Mais je vais recommencer car j'ai acheté un kiosque à côté (...). J'ai économisé et les voisins m'ont aidée. Un menuisier a construit le kiosque qui a coûté 370 £e avec la peinture. Je n'ai pas encore acheté les produits parce que je n'ai plus d'argent, mais j'achèterai des biscuits, des bonbons, des allumettes, du thé, du sucre. Beaucoup de gens font de la vente. J'ai eu l'idée la première, les autres m'ont imitée (...). L'idée du kiosque, c'est parce que les voisins du premier étage ont jeté de l'eau sur ma table et toutes mes affaires étaient mouillées. Les gens du premier sont mauvais. A ce moment-là, je voulais retourner à Sayyida 'Aysha et pendant trois mois je suis restée chez moi, puis j'ai pensé qu'un kiosque c'était mieux, surtout en hiver. Le problème ici, c'est que j'achète plus cher qu'en bas, mais je ne peux pas revendre trop cher car les gens ne peuvent pas payer beaucoup. Le profit n'est pas très grand. »
- 79 Ce sont surtout les femmes qui créent et organisent leur petit commerce. Cela ne nécessite aucune autorisation, il suffit d'avoir un capital de départ. Si 'Aleya a sollicité l'aide de ses voisins, pour les autres « commerçantes », il apparaît que ce sont les

ressources propres du ménage qui permettent de lancer ce genre d'activité. Aucune de ces femmes n'a fait appel à une *gam'iyya* — l'équivalent de la tontine —, comme l'explique Marwa : « Quand j'étais à Basatîn, je faisais une *gam'iyya*, mais pas ici parce qu'il n'y a pas de garantie, je n'ai pas confiance. Peut-être plus tard, quand je serai sûre des voisins. » Parmi toutes les personnes interrogées, seule 'Azza, jeune mariée, participe à une *gam'iyya* à 'Ayn al-Sîra, où réside sa belle-sœur.

Le Caire/Masâkin at-Zilzâl : des territoires liés Lieux de provenance, lieux de l'identité ?

80 Les liens que les habitants de Masâkin al-Zilzâl entretiennent toujours avec leur quartier .de provenance doivent beaucoup aux contraintes, peu fréquentes comme les *tamwîn* (produits de base subventionnés) ou les pensions que l'on va chercher chaque mois au Caire, ou quotidiennes comme le travail. A ce titre, en particulier pour les travailleurs *arzuqi*, les relations de travail établies dans le quartier de provenance sont indispensables à leur suivie : le mari de Marwa, peintre *arzuqi*, se rend tous les jours à Basatîn puisque ses clients sont là-bas et qu'ils savent où le trouver. Khâlid continue de travailler à 'Abasiyya : « Les gens connaissent mes problèmes et me donnent du travail pour m'aider. Quand j'ai fini de travailler dans les cafés, on me demande de faire du nettoyage ou des choses comme ça. » Dans presque tous les cas de figure, l'arrivée dans la cité n'a pas marqué de rupture avec le quartier de résidence précédent, et les allers-retours quotidiens, hebdomadaires ou mensuels « tendent à substituer à la dichotomie classique —avant/après, lieu d'origine/lieu d'accueil — des systèmes de relations qui modifient les effets et le sens de la mobilité. L'appartenance, simultanée ou successive, à plusieurs espaces différents (...) devient le plus souvent un élément constitutif de l'identité de l'individu comme du groupe. » (Brun, 1993, p. 7)

81 Les appartenances, pour des déterminants divers, à plusieurs catégories d'espaces hiérarchisés par les enquêtés eux-mêmes, sont étroitement liées aux trajectoires résidentielles : on fréquente les lieux où l'on a résidé enfant — lorsqu'on rend visite à ses parents —, ceux où l'on a vécu adulte ou leur voisinage immédiat. Il apparaît en définitive que les lieux pratiqués forment une aire relativement restreinte et que certains territoires de la ville restent inconnus, non appropriés, contournés ou rejetés (Wiel et Rollier, 1993, p. 159) : excepté 'Abîr, née et résidant avant son arrivée dans la cité à Imbâba, et Nagati qui circule entre Le Caire et Giza pour son travail, personne ne cite la rive ouest du Nil parmi les endroits fréquentés. Ces cheminements qui excluent certaines parties de la ville renvoient aussi aux relations inter-personnelles : seule 'Abîr a des attaches familiales de l'autre côté du Nil. Il ne s'agit là que d'un exemple, le Nil n'étant pas une barrière infranchissable, et les déplacements dans une aire urbaine délimitée trouvent leur signification ailleurs : on comprend aisément les retours dans le quartier d'origine ou celui de provenance, mais l'étude des autres espaces fréquentés en raison des visites familiales, en particulier chez les enfants mariés, montre que leur lieu de résidence n'est jamais très éloigné du quartier de la personne interrogée, même lorsqu'il s'agit de zones périphériques et « informelles ». Umm Magdi, originaire de Mar Girgis, rend chaque semaine visite à ses deux filles, demeurant à Dâr al-Salâm et à Istabl Antar, quartiers « informels » situés un peu plus au sud. Ce n'est qu'un cas parmi de nombreux autres, mais l'examen attentif des lieux cités confirme ce phénomène : les membres de la famille proche résident le plus souvent à proximité, sinon dans le même quartier, et les enfants qui ont « décohabité » avant le tremblement de terre ont tendance à s'installer le plus près possible du quartier de leurs parents, même s'il est vrai que les capacités financières des jeunes ménages sont déterminantes dans le choix de leur localisation. Cette proximité résidentielle de la famille étendue doit être, dans

de nombreux cas, associée aux trajectoires collectives des ascendants et aux réseaux d'accès au logement, inscrits dans l'espace, pour les descendants.

- 82 Les pratiques spatiales des habitants de Masâkin al-Zilzâl nés hors du Caire ne paraissent pas véritablement différentes de celles de leurs concitoyens, 'Abd al-Fatah retourne à Qena une fois par an et 'Azza part tous les six mois à Kafr al-Shaykh voir ses parents et « acheter des produits de la campagne » ; pour quelques autres, les événements exceptionnels touchant la famille demeurée sur place ou les grandes fêtes religieuses déterminent les visites dans la région d'origine, mais la fréquence de celles-ci reste faible, une fois par an sinon moins. En fait, l'ancienneté de la venue au Caire et la présence en ville de membres de la famille étendue font que l'ancrage dans le quartier de résidence précédent supplante les anciennes appartenances.
- 83 La partie de l'enquête concernant les personnes fréquentées<sup>16</sup> confirme le rôle prégnant des réseaux familiaux. Si nous n'avons pu appréhender ceux-ci qu'à partir de leur centre<sup>17</sup> — la personne enquêtée —, leur intensité et leur contenu révèlent la place qu'ils occupent quant aux pratiques spatiales, autrement dit, quant à l'appartenance à plusieurs territoires, aux relations de sociabilité, de convivialité et plus encore à la solidarité et l'entraide familiales. Les visites aux collatéraux et surtout aux ascendants et aux descendants restent encore, excepté les allers-retours quotidiens des chefs de famille, liés à leur emploi en ville, la plus importante raison des déplacements au Caire. On profite de ces rencontres pour, le plus souvent, faire des achats ; inversement, il est aussi possible, quand on « descend » en ville pour une occasion particulière (les *tamwîn*, les prières du vendredi, etc.), d'aller voir les parents les plus proches.
- 84 Au-delà de ces pratiques socio-spatiales, l'attachement au quartier antérieur, surtout s'il coïncide avec le quartier d'origine, fonde la construction du discours des habitants de Masâkin al-Zilzâl et participe pleinement de l'imaginaire, des représentations pour lesquelles « les lieux ne sont pas équivalents : leur qualification est différentielle (...). La territorialisation convertit différenciellement l'étendue en signes. Dès lors, établir un modèle territorial, c'est mettre en dialectique des lieux, des espaces, aux généalogies, aux valeurs, aux fonctions, au sein de l'image, différentes : c'est révéler une sorte de syntagme où chaque élément ne vaut que rapporté à l'unité hiérarchisée de l'ensemble. » (Lussaut, 1993, p. 289) Occupant la première place, précédant l'espace habité au sein de cette hiérarchie des lieux, le quartier de provenance assume dans le discours des habitants de Masâkin al-Zilzâl une fonction d'identification de l'autre, de différenciation. C'est parce que l'on vient de quartiers différents que l'on ne peut connaître les voisins ou s'entendre avec eux comme l'explique, par exemple, Muhammad, qui compare deux quartiers voisins du Caire : « Ici, c'est bonjour-bonsoir. A Sayyida 'Aysha, les parents et les grands-parents habitaient le quartier ; c'est ancien, il y a des traditions, les gens se connaissent tous. Ici, ce n'est pas possible, chacun a son caractère. Les gens de Sayyida 'Aysha ont un caractère différent des gens de Sayyida Zaynab. » Si les discours renvoient de manière quasi systématique au quartier de provenance, faisant ainsi appel à des « repères du temps long que l'on rapporte souvent à ses 'origines' » territoriales, à une mémoire culturelle de ces origines ou à une référence de sa propre trajectoire migratoire ou résidentielle » (Affandi, 1993, p. 104), le territoire d'origine, de l'identité, chargé de « signes » mais aussi pratiqué, prend tout son sens parce qu'il est constamment mis en interaction avec l'espace habité. Les va-et-vient matériels et symboliques entre l'espace de provenance et l'espace de résidence, les imbrications et les relations entre les lieux ne permettent pas de parler de deux

systèmes territoriaux distincts : tout se passe comme si l'appropriation d'un nouvel espace de vie — Masâkin al-Zilzâl — ou la constitution d'une nouvelle territorialité se faisaient par rapport au quartier précédent.

Masâkin al-Zilzâl, le début d'une histoire ?

- 85 Pour ces Cairotes, habitants de longue date des vieux quartiers centraux de la capitale, l'installation à Masâkin al-Zilzâl a provoqué des bouleversements de taille : l'accès à un nouveau type d'habitat induit des modes d'habiter différents ; la distance entre la cité et Le Caire implique la mise en œuvre de pratiques spatiales originales caractérisées par la continuité des liens avec l'espace de provenance ; enfin, le coût plus élevé de la vie dans la cité en raison du prix des produits de base, des transports mais surtout du montant des loyers pose des obstacles substantiels que certains tentent de dépasser en agissant dans la cité même. Pourtant, pour les ménages aux revenus très modiques, ces bouleversements sont porteurs d'une certaine paupérisation. A l'extrême, comme l'explique le fils de Samîra, comment trouver du travail au Caire si l'on ne peut payer le prix du transport pour s'y rendre ?
- 86 En même temps, la cité, quant à sa composition sociale, n'est pas une et indivisible, en particulier — comme nous l'avons vu — en raison des mécanismes d'attribution des logements, et des trajectoires résidentielles et sociales différenciées de ses habitants. Masâkin al-Zilzâl n'est pas non plus une cité-dortoir, même si la majorité des chefs de famille travaillent au Caire. A l'intériorisation du modèle urbain, aux divers modes d'appropriation matérielle et symbolique de l'espace de la cité s'ajoutent les différents types de relations qui s'établissent entre ses habitants. Certes, les cheminements résidentiels, les références constantes dans les paroles des habitants au quartier de provenance ou d'origine fondent les « logiques d'ordre identitaire » (Affandi, 1993,104), les critères de distinction, et, en cela, donnent un sens aux relations sociales dans la cité, mais les modalités de ces dernières dépendent peut-être plus encore des positions sociales de chacun. Ainsi, la provenance de quartiers centraux du Caire qui, lorsqu'ils sont pris dans leur globalité, paraissent équivalents quant à leur composition sociale ou aux modes de vie, ne préjuge pas des modes de cohabitation dans la cité. De la même manière, l'événement vécu par la majorité des familles de la cité, à savoir le tremblement de terre, ne joue vraisemblablement pas le rôle le plus important dans la familiarisation avec le voisin ou dans les processus de sociabilité.
- 87 Sans doute, la « citadinité » passe par l'enracinement dans un lieu et, en ce sens, le quartier de provenance — parce qu'on y a une histoire et qu'on lui en attribue une, des modes de relations et des cheminements particuliers, parce qu'on y est attaché par des liens économiques, sociaux, culturels ou religieux — devient l'emblème d'une citadinité perdue pour les habitants de Masâkin al-Zilzâl. Mais l'ébauche de nouveaux réseaux de voisinage au sein de la cité, les lieux de sociabilité qui prennent vie — il en est ainsi des rues et des places —, et même l'intention de « se mettre ensemble contre les loyers », ne sont-ils pas quelques-uns des signes d'une nouvelle appartenance ? Laissons le mot de la fin à Munîra : « Il faut du temps pour s'habituer ici, pour qu'il y ait un quartier véritable et que les gens .se connaissent. Tu vois, ici c'est encore la montagne, mais si, plus tard, tu reviens nous rendre visite, tout aura changé, in cha' Allah...»

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Affandi E., « Mobilités des habitants d'un village périurbain marseillais », *Annales de la recherche urbaine*, Mobilités n°59-60. Paris, 1993, p. 100-108.
- Bonetti M., *Habiter. Le bricolage imaginaire de l'espace*, EPI, Hommes et perspectives, coll. Reconnaissances, Paris, 1994, 230 p.
- Brun J., « La mobilité résidentielle et les sciences sociales », *Annales de la recherche urbaine*, Mobilités, n° 59-60, Paris, 1993, p. 3-14.
- Brun J., « Essai critique sur la notion de ségrégation et sur son usage en géographie urbaine », *La ségrégation dans la ville*, J. Brun et C. Rhein eds., L'Harmattan. Paris, 1994, p. 21-58,
- Chamboiredon J.-C., Lemaire M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, XI, Paris, 1970, p. 3-33.
- Deboulet A., *Vers un urbanisme d'émanation populaire. Compétences et réalisations des citoyens. L'exemple du Caire*, Thèse de doctorat d'urbanisme, Institut d'urbanisme Paris-Val de Marne, 1994, 729 p.
- El Kadi G., « Le tremblement de terre en Egypte, analyse de presse », *Égypte/Monde arabe* n°14, Cedej, Le Caire, 1993, p. 163-195.
- Jossifort S., « Les new settlements du Caire », *Supplément à la Lettre d'information* n° 33, Observatoire urbain du Caire contemporain, Cedej, Le Caire, juillet 1993, 12 p.
- Levy A., « Le système résidentiel urbain et son fonctionnement socio-sémiotique : connotations sociales de l'espace et styles de vie », *Espaces et Sociétés* n° 73, L'Harmattan, Paris, 1994. p. 99-115.
- Lussault M., *Tours : images de la ville et politique urbaine*, coll. Sciences de la ville n° 3, Tours, 1983, 410 p.
- Pinçon-Charlot M., Preteceille E., Rendu P., *Ségrégation urbaine. Classes sociales et équipements collectifs en région parisienne*, Anthropos, Paris, 1986, 291 p.
- Rollier Y, Wiel M., « La pérégrination au sein de l'agglomération brestoise », *Annales de la recherche urbaine*, Mobilités n° 59-60, Paris, 1993, p. 152-162.
- Roncayolo M., *La ville et ses territoires*, Gallimard, Folio/Essais, Paris, 1990, 273 p.

## NOTES

1. Chiffres donnés par *October*, 25/10/1992. Pour un bilan global, voir « Chronologie politique du 4<sup>e</sup> trimestre 1992 et du 1<sup>er</sup> trimestre 1993 », notamment à la date du 20/10, dans *Égypte/Monde arabe* n° 12-13.
2. Ces enquêtes, enregistrées pour la plupart, ont été menées par nos soins avec l'aide d'un interprète, M. Ahmad Makhoulf, que nous remercions ici.
3. Le récit de vie, ou *life story*, « désigne l'histoire d'une vie telle que la personne qui l'a vécue la raconte » et se distingue du terme *life history* — histoire de vie — que l'on réserve » aux études de cas portant sur une personne donnée, et comprenant non seulement son propre récit de vie mais aussi toutes sortes d'autres documents (...), tout ce (qu'on peut) apprendre d'une personne, soit par elle directement, soit en

interrogeant les autres membres de la communauté. "Voir BERTAUX D.," L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités °, *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX, Paris, 1980, p. 200.

4. L'avance de paiement peut faire l'objet d'un emprunt à une banque. En ce qui concerne le terme mensuel, il s'agit du remboursement de crédits, à taux d'intérêts relativement faibles, accordés par l'État.
5. Les noms des lieux, dans cette partie sur les trajectoires résidentielles, correspondent en général aux *qism*, unités administratives qui équivalent à des arrondissements. Lorsque ce n'est pas le cas et que nous indiquons exactement de quel quartier il s'agit, le nom du *qism* est mis entre parenthèses. On se reportera à la figure 1 pour situer ces lieux.
6. De la même manière, les boutiques attribuées à des commerçants du Caire qui avaient perdu leur fonds de commerce ne peuvent être revendues. Un épicier a pourtant payé à un commerçant « sinistré » un pas de porte de 15.000 £e pour environ 12 mètres carrés. Mais avec quelques relations, un Cairete peut acheter un fonds auprès du gouvernerai pour 400 £e de pas de porte, sans être obligé pour autant de s'établir dans la cité. Par ailleurs, la revente des appartements en location-vente n'est pas un phénomène nouveau et spécifique à Masâkin al-Zilzâl. Lors d'un travail précédent sur la cité nassérienne de 'Ayn al-Sîra, nous avons constaté que les logements sociaux en accession à la propriété avaient fait l'objet de nombreux échanges et trafics de contrats à partir des années soixante-dix, les nouveaux occupants étant quelquefois obligés d'adopter le nom des précédents habitants... Cf. « Trajectoires résidentielles et recompositions sociales et spatiales à 'Ayn al-Sîra, Madabegh », *Les Cahiers d'URBAMA* n° 10, Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du Monde arabe, Université François Rabelais, Tours, 1995, p. 74-86.
7. Au sujet des alliances matrimoniales entre collatéraux, on peut se reporter à Andréa B. RUGH. *Family in Contemporary Egypt*, The American University in Cairo Press, Le Caire, 1985, 305p. (voir plus particulièrement les chapitres «*Mariage: Théory*», p. 107-119 ; «*Mariage: practice*», p. 121-147)
8. Il s'agit du projet de périphérique qui, déjà construit en partie, devrait permettre de désengorger le Caire.
9. La loi n° 49 de 1977 stipule, quel que soit le statut d'occupation du logement, qu'il est interdit de se réserver plus d'un logement dans la même ville, le Grand Caire étant considéré comme inclus dans la ville du Caire.
10. Le travail que nous avons entrepris à al-Nahda, autre extension urbaine abritant les sinistrés du tremblement de terre, peut nous apporter quelques éléments de réponse. Les enquêtes nous ont révélé qu'un propriétaire avait reçu un logement tout en reconstruisant son immeuble endommagé ; la famille s'est alors partagée, le chef de ménage résidant au rez-de-chaussée de cet immeuble, son épouse et ses enfants habitant à al-Nahda. Par ailleurs, Isâm est propriétaire d'un appartement à Madinat al-Salâm. Lors du séisme, le logement de sa mère, à 'Abasiyya, s'effondre. Or elle vit seule et, aucun appartement n'étant attribué à des personnes vivant seules, Isâm décide de l'héberger à Madinat al-Salâm et d'aller habiter à 'Abasiyya, à côté de l'ancien domicile de sa mère. En novembre 1992, il s'installe à al-Nahda après avoir prouvé qu'il résidait à 'Abasiyya... Le cas de 'Ali, revenant du gouvernerai de Minufiyya pour s'installer avec sa mère dans la cité est similaire.

11. De nombreuses lois gelant ou réduisant les loyers ont été promulguées : loi 121 de 1947, décret-loi 199 de 1952, loi 55 de 1958, loi 168 de 1961, etc. On peut se reporter à ce sujet à HANNA M., *Le logement en Egypte, Essai critique*. Cedej, Le Caire. 1992, p. 43-46.
12. Il faudrait, certes, nuancer un peu ce propos car sans doute l'hétérogénéité sociale existe-t-elle aussi dans les villes nouvelles égyptiennes, mais pour d'autres raisons et parce que les trajectoires résidentielles et sociales de leurs habitants sont différentes de celles de Masâkin al-Zilzâl.
13. Cette démarche a été difficile à mettre en œuvre et, la plupart du temps, incomprise. Après plusieurs essais, nous avons formulé la question de la manière suivante : « Si je dois revenir chez vous, pouvez-vous m'expliquer, sur cette feuille comment faire ? »
14. Il faut cependant noter ici qu'aucun enquêté ne fait allusion au changement de statut résidentiel que procure « l'accès à la propriété ». Sans doute le délai de trente ans et les incertitudes quant à l'avenir jouent-ils un rôle important pour expliquer cet « oubli ». Nous avons parfois interrogé les personnes à ce sujet, et Sultan nous a donné cette réponse ironique : " C'est peut-être bien d'être propriétaire, mais dans trente ans je ne serai plus ici pour le savoir. Et puis, peut-être que d'ici là il y aura un autre tremblement de terre ! Alors qu'est-ce qu'on fait ? On vit au jour le jour. C'est tout. »
15. Si le mois de Ramadan est une période de jeûne, c'est aussi, chaque soir, une occasion de festoyer qui entraîne les familles à des dépenses alimentaires plus importantes que de coutume.
16. Je me suis inspirée de la méthode appliquée par Barry Wellman pour étudier les réseaux sociaux de l'une des banlieues de Toronto : « Les personnes interrogées devaient citer les personnes extérieures au foyer dont (elles) se sentaient le plus proches, jusqu'à six maximum. " (WELLMAN et LEIGHTON. « Réseau, quartier et communauté, Préliminaire à l'étude de la question communautaire ». in *Espaces et Sociétés* n° 38, L'Harmattan, Paris, 1981. p. 111-133) En définitive, il est apparu dans cette enquête que le chiffre de cinq personnes considérées comme les plus proches était rarement atteint. Il en fut de même pour les cinq lieux fréquentés régulièrement ou non.
17. J. A. BARNES a défini plusieurs types de réseaux en prenant en compte leur étendue à partir de la personne de départ, « ego » : « Si l'on s'en tient au réseau constitué par les liens directs entre un ego et ses proches, on obtient ce que Barnes (1969) a appelé une étoile de premier ordre. Si l'on tient compte des relations latérales entre ses proches, on obtient un jeu de relations désigné du terme de zone de premier ordre. Si l'on s'éloigne de ses proches, on a une étoile de second ordre et si l'on inclut à nouveau les relations latérales, on obtient une zone de second ordre ; et ainsi de suite. » Voir HANNERZ U., *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Minuit, « Le sens commun », Paris, 1983, 418 p.

---

## INDEX

**Mots-clés** : urbanisation, Le Caire, informel, habitat, tremblement de terre, ville, récits de vie

AUTEUR

**BÉNÉDICTE FLORIN**

Urbama-Orstom